



2013

RAPPORT ANNUEL



ZWAHLEN&MAYR SA



## Unités de production principales



### Zwahlen & Mayr Constructions Métalliques

Avec sa capacité annuelle de production de 10'000 tonnes, Zwahlen & Mayr est le plus important charpentier métallique de Suisse. Son outil de production particulièrement performant lui permet de fabriquer des éléments de près de 100 tonnes et de plus de 40 mètres de longueur.

Bien que spécialisée dans les ouvrages importants de fort tonnage (ponts routiers et ferroviaires, stades), Zwahlen & Mayr peut également réaliser pour ses clients des passerelles piétonnes, des halles industrielles ou des ouvrages spéciaux de tous types.



### Zwahlen & Mayr Tubes Inox

Depuis 1980, Zwahlen & Mayr produit à Aigle des tubes en acier inoxydable et alliage de nickel, destinés aux échangeurs de chaleur de l'industrie chimique, alimentaire, pétrochimique et pour les centrales électriques; fabriqués par profilage et soudage, ces tubes répondent à des exigences élevées d'étanchéité et de fiabilité.

Dès 1990, Zwahlen & Mayr s'est aussi spécialisée dans la fabrication de tubes étirés de haute précision utilisés dans l'industrie automobile, pharmaceutique, pneumatique et les instruments de mesures.

Zwahlen & Mayr est devenu leader dans son domaine et exporte une part importante de sa production dans le monde entier.

## Autres unités de production



### Efimex

Efimex est une entreprise générale à caractère régional.

Afin de promouvoir son activité charpente métallique, Zwahlen & Mayr réactive en 2007 sa filiale Efimex, en lui donnant comme but la réalisation de bâtiments clés en main, usines, bureaux, en solutions tout métal ou mixte métal-béton.

Efimex réalise également en tant qu'entreprise générale de construction des bâtiments traditionnels dans le cadre de promotions immobilières ou PPE.



## Sommaire

Ordre du jour de l'assemblée générale	6
---------------------------------------	---

### Comptes consolidés

---

Rapport du Conseil d'Administration	9
Compte de résultat global consolidé	13
Bilan consolidé	14
Variation des fonds propres consolidés	16
Tableau des flux de trésorerie consolidés	17
Notes aux états financiers consolidés	18
Rapport du réviseur des comptes consolidés	35

### Gouvernance d'entreprise

---

Structure du groupe et actionariat	37
Structure du capital	38
Conseil d'Administration	39
Direction	43
Rémunération, participation et prêts	45
Droits de participation des actionnaires	46
Prises de contrôle et mesures de défense	47
Organe de révision	47
Politique d'information	48

### Comptes statutaires

---

Bilan	50
Compte de résultat	52
Annexe aux comptes et proposition de répartition du bénéfice disponible	53
Rapport de l'organe de révision	56

## Assemblée Générale ordinaire

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à l'**assemblée générale ordinaire** le mardi 29 avril 2014 à 17.00 h à la cantine de l'usine, Zone Industrielle 2, Aigle (liste de présences dès 16.30H)

## Ordre du jour de l'assemblée générale avec proposition du conseil d'administration

### 1. Commentaires du rapport annuel, des comptes statutaires et des comptes consolidés de l'exercice 2013

### 2. Rapports de l'organe de révision

### 3. Décision relative à:

#### a. Approbation du rapport annuel de l'exercice 2013

Proposition: Approbation

#### b. Approbation des comptes consolidés et statutaires de l'exercice 2013

Proposition: Approbation

#### c. Emploi du bénéfice au bilan

Proposition :

Report de résultat de l'exercice précédent	CHF	5'914'506
Résultat de l'exercice 2013	CHF	1'079'865
Bénéfice à disposition de l'Assemblée générale	CHF	6'994'371
Attribution à la réserve générale	CHF	54'000
Report à nouveau	CHF	6'940'371

#### d. Décharge aux membres du Conseil d'Administration

Proposition: Décharge à tous les membres

### 4. Elections

#### a. Conseil d'Administration et Président du Conseil d'administration

a1 Réélection de M. Badoux Jean-Claude (et son élection comme Président du Conseil d'administration au cours du même vote)

a2 Réélection de M. Bottecchia Carmelo

a3 Réélection de M. Raggiotto Roberto

a4 Réélection de M. Rossetto Pierpaolo

#### b. Comité de rémunération

b1 Election de M. Badoux Jean-Claude

b2 Election de M. Bottecchia Carmelo

#### c. Organe de révision des comptes consolidés et statutaires:

Réélection de la société PricewaterhouseCoopers SA pour l'exercice 2014

#### d. Représentant indépendant

Le Conseil d'Administration propose d'élire Mme Christelle Sierro-Fardel experte comptable diplômée en qualité de représentant indépendant de Zwahlen & Mayr SA pour un mandat d'une année qui s'achèvera à la fin de l'assemblée générale ordinaire suivante.

### 5. Divers et propositions individuelles

Comme indiqué au chapitre Gouvernance d'entreprise, page 46, chiffre 6.4. du rapport annuel 2012, toute demande d'inscription d'un objet à l'ordre du jour de l'assemblée générale 2014 devait nous parvenir au plus tard le 28 février 2014, de manière à ce que les délais légaux de publication de la présente convocation puissent être respectés.

Aucune proposition ne nous est parvenue dans le délai indiqué.

**Informations :**

Le rapport annuel, les comptes consolidés et le rapport de l'organe de révision et des comptes consolidés sont à la disposition des actionnaires durant le délai légal au siège de la société.

Les cartes d'admission à l'assemblée générale seront remises jusqu'au 25 avril 2014 aux actionnaires détenant des actions au porteur par les banques suivantes:

à Lausanne : Banque Cantonale Vaudoise, UBS SA, Crédit Suisse

à Aigle : Banque Cantonale Vaudoise

Un actionnaire de Zwahlen & Mayr SA ne peut être représenté à l'assemblée générale que par son représentant légal, par un autre actionnaire jouissant du droit de vote ou par le représentant indépendant (Christelle Siéro-Fardel experte comptable diplômée C/o Fiduciaire FIDAG SA Rue des cèdres 9 1920 MARTIGNY). Les procurations en faveur d'un membre d'un organe de la société ou d'un établissement dépositaire des titres au sens de l'Art 689 C et 389 D du CO sont interdites.

Le Conseil d'Administration  
à Aigle, le 26 mars 2014



## Rapport du Conseil d'Administration

### Analyse générale conjoncturelle

Après de longs mois de recul de l'activité économique, la zone euro est timidement sortie de la récession et il semblerait que cette embellie devrait se confirmer en 2014. Les contraintes budgétaires des principaux états de la zone euro et les conséquences qui en découlent, notamment une contraction des investissements d'infrastructures publiques, ont continué à peser sur la croissance européenne tout au long de l'année. Il est probable que cette situation continue et représente l'une des principales menaces qui pourraient mettre en cause la reprise économique constatée.

Les freins à l'endettement mis en place et qui ont conduit la zone euro dans la récession semblent se lever progressivement, ce qui a partiellement favorisé cette légère reprise de la croissance. Il faut toutefois se garder d'être trop optimiste car les mesures de consolidation budgétaire mises en œuvre en 2013, un taux de chômage toujours très élevé et de fortes disparités du pouvoir d'achat entre certains pays de la zone euro sont autant de facteurs économiques qui vont continuer à peser sur la croissance. En outre, si l'évolution des pays industrialisés a mis en lumière une dynamique conjoncturelle favorable, cette dernière s'est par contre tassée dans un certain nombre de pays émergents importants. Par conséquent, la dynamique de croissance globale devrait rester modeste dans un premier temps et nous rendre prudents quant à nos estimations.

Le ralentissement de l'économie helvétique s'est progressivement résorbé en 2013 et l'on s'attend à une légère hausse du PIB pour l'année à venir. L'activité a été dopée par la consommation des ménages et par la construction, stimulée entre autres par le besoin d'infrastructures due à l'augmentation de la population. Cette croissance est plus particulièrement marquée par des investissements privés que publics, la faute à certaines restrictions budgétaires qui commencent en Suisse aussi à impacter les finances publiques. Bien qu'une embellie ait été constatée sur les marchés d'exportation en 2013, les facteurs de risques liés à l'économie mondiale, notamment la crise de l'endettement, la politique monétaire des banques centrales et l'augmentation des taux d'intérêts rendent cette timide reprise incertaine. La politique du taux de change minimum de l'euro contre le franc suisse maintenue par la Banque Nationale Suisse (BNS) minimise les risques mais ne permet toujours pas de compenser l'impact négatif sur les marges qui découle naturellement de la surévaluation de notre monnaie.

L'activité de notre unité de Constructions métalliques, mesurée en heures de travail, a été comparable en 2013 à celle des années précédentes. Ceci a permis d'assurer le plein emploi à personnel constant. Un effort de rationalisation et d'investissement est indispensable pour diminuer substantiellement les coûts et améliorer les marges opérationnelles. Le haut niveau de nos compétences techniques et notre savoir-faire de pointe sont déterminants pour toutes nos productions et par-là pour la survie à long terme de notre société. Les réalisations de ponts comme celui de la Poya à Fribourg et de bâtiments comme le Centre de Congrès de l'EPFL ou celui de Japan Tobaccos Inc. à Genève nous offrent de magnifiques opportunités de nous faire reconnaître et distinguer. Ceci est d'excellent augure pour l'avenir de l'entreprise.

La collaboration avec notre actionnaire majoritaire, Cimolai, est positive et constructive. Elle devrait rapidement déboucher sur des améliorations quant à l'efficacité de l'utilisation de nos outils de production. Le montage dans la construction métallique reste une préoccupation constante et il n'est pas simple d'y assurer simultanément la sécurité, les délais et l'économie des moyens. Nous nous efforçons ici aussi de mettre en place toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer la rentabilité de cette unité de production.

Dans un marché de l'acier qui présente toujours des signes de surcapacité structurelle et qui, corollaire, impose des prix extrêmement bas, nous avons réalisé une excellente performance globale dans notre unité de production Tubes Inox. Si le département Tubes Soudés doit toujours faire face à une très forte concurrence européenne qui pèse sur les marges commerciales, notre département Tubes Etirés renforce sa position forte sur les marchés niches du secteur des tubes de précision.

Le chiffre d'affaires net consolidé pour l'année 2013 s'établit à KCHF 86'746 (KCHF 90'484 en 2012), soit une diminution de KCHF 3'738 (-4.1%). Malgré cela, le résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA), quant à lui, s'est amélioré de KCHF 1'917 pour atteindre KCHF 2'692 en comparaison de celui réalisé en 2012 qui était de KCHF 775. Le résultat après amortissements (EBIT), présente un bénéfice de KCHF 578 contre une perte opérationnelle (EBIT) de KCHF 1'207 en 2012, ce qui représente une amélioration de KCHF 1'785 par rapport au résultat de l'exercice précédent.

### **Unité de production Constructions métalliques**

Sans avoir atteint le tonnage exceptionnel réalisé en 2012, en raison de la typologie des affaires d'une part et de différents ouvrages réalisés en sous-traitance d'autre part, le budget global des heures travaillées a été atteint.

Il est réjouissant de constater que les ouvrages conçus, très souvent complexes et présentant des défis techniques importants, ont donné entière satisfaction aux divers maîtres d'ouvrages. Malheureusement, malgré la complexité des objets mis en œuvre, la forte concurrence internationale rencontrée sur les marchés suisses et français exerce une pression très forte sur les prix qui conduit inévitablement à une érosion des marges. Les revendications transmises en 2012 n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes de l'exercice 2013 et nous continuons à tout mettre en œuvre afin de défendre les intérêts de la société dans ce contexte économique très compétitif.

Comme mentionné précédemment, fortement influencé par des commandes prises en sous-traitance, le chiffre d'affaires de notre unité de Constructions métalliques s'est contracté de KCHF 3'375 (-6.3%) et s'établit à KCHF 50'339 pour l'année 2013 en comparaison des KCHF 53'714 de 2012.

Notre carnet de commandes fait ressortir un ralentissement sur la fin du 2ème trimestre de cette année sur lequel nous travaillons activement afin d'en minimiser les impacts économiques. Par contre, les volumes enregistrés sont très positifs pour le reste de l'année et le début de l'année prochaine. Malheureusement, les signes d'une reprise économique européenne ne sont pas encore significatifs et les prix actuels constatés, tant en Suisse qu'en France, ne nous permettent pas d'envisager l'avenir avec un optimisme béat. Corollaire de cette situation imposée de facto, nous concentrons donc nos efforts d'améliorations dans des mesures qualitatives et de productivité afin d'améliorer nos marges et de renforcer notre position concurrentielle sur les marchés suisses et étrangers.

### **Unité de production Tubes Inox**

L'évolution des marchés de l'acier est restée relativement faible tout au long de l'année 2013, évoluant dans un contexte économique mondial incertain. Cette situation n'offrant pas beaucoup de signes marqués d'un retour à la croissance à court terme, la rentabilité des grands producteurs d'acier s'en est à nouveau ressentie. Toutefois, si les redressements constatés se confirment en 2014, même si dans certains cas ces reprises sont certes poussives, nous nous attendons à un retour à la croissance qui devait avoir un effet positif sur le prix des aciers qui restent les plus faibles de ces dernières années.

Ce retour à la croissance est essentiel pour dynamiser les besoins d'investissements des divers acteurs économiques, générateurs de projets et consommateurs de tubes en acier inoxydable pour notre département Tubes soudés. Malgré cet environnement défavorable en 2013, ce département a réalisé un exercice satisfaisant en termes de volume de production et a réussi à minimiser l'impact de marges plus faibles par la mise en œuvre de mesures d'amélioration de la productivité.

Le département Tubes étirés, quant à lui, a réalisé une excellente année, porté par la stratégie de diversification de son portefeuille continuellement repensée et par quelques marchés de niches toujours favorables. Toutefois, afin de renforcer ce département stratégique pour notre société, des mesures d'améliorations des flux de production sont en cours de réalisation et auront également un impact positif pour le département Tubes soudés.

Le chiffre d'affaire net de l'unité de production Tubes Inox composé des secteurs opérationnels Tubes Soudés (TS) et Tubes Etirés (TE) s'est monté à KCHF 35'986 comparativement à KCHF 34'676, soit une augmentation de KCHF 1'310 ou 3,8%. Cette amélioration est partiellement due à un taux de change moyen plus favorable de 2,1% dans un marché où l'euro représente plus de 90% de notre chiffre d'affaires. Les résultats opérationnels de notre unité de production Tubes Inox sont toujours très réjouissants malgré un franc suisse encore largement surévalué à nos yeux.

Des signes tangibles de reprises économiques, certes plus importants dans certains pays, nous laissent espérer une année 2014 plus optimiste. Toutefois, nos marchés les plus importants restant en Europe où la croissance attendue est plus faible et les pressions exercées sur les prix importantes, notamment dans les marchés des Tubes soudés, nous restons prudents dans nos perspectives pour nos deux secteurs opérationnels Tubes soudés (TS) et Tubes étirés (TE). Par contre, nous sommes confiants quant aux mesures d'améliorations entreprises et qui devraient apporter leur plein potentiel à l'avenir et renforcer ce secteur stratégique.

### **Entreprise générale Efimex**

Le contexte économique 2013 a été très difficile pour Efimex avec des projets en attente de réalisation qui n'ont pu démarrer que vers la fin de l'année, la faute à des permis de construire qui ont été délivrés très tardivement. Le manque de marge ainsi généré a bien évidemment eu un impact négatif sur les résultats opérationnels qui sont décevants. Toutefois, la réalisation des affaires attendues pour 2014 nous laissent espérer un résultat nettement meilleur et conforme à nos attentes.

Le chiffre d'affaires net 2013 s'est monté à KCHF 421, fortement contracté de KCHF 1'566 par rapport à celui de l'an dernier qui s'établissait à KCHF 1'987.

### **Conclusion**

Les dernières prévisions du FMI laissent entendre que l'économie mondiale devrait sortir de cette zone de turbulences dans laquelle elle se trouve depuis la crise financière de 2008. Toutefois, cela signifierait aussi que tous les marchés financiers ont résolu leurs problèmes alors que, à l'exception de certains pays qui ont fait le ménage dans leurs banques, cela ne semble pas être le cas partout, notamment en Europe. Cette situation continuera de faire peser une menace certaine sur les finances et l'économie mondiale. Malgré une croissance attendue pour 2014 un peu plus marquée, le niveau élevé d'endettement ainsi qu'un taux de chômage toujours très élevé vont continuer à peser sur l'économie et prendront encore de nombreuses années pour être résorbés.

En Suisse, le ralentissement de la conjoncture économique s'est partiellement résorbé l'année dernière et l'on s'attend à une légère hausse du PIB comparativement à 2013. Ceci confirme les améliorations reconnues par les entreprises du secteur industriel tout en considérant des carnets de commandes insuffisants. Même si ces dernières émettent une appréciation teintée d'optimisme, l'appréciation générale reste mitigée.

Depuis quelques années, nos économies posent davantage de questions qu'elles nous offrent de réponses et nous devons accepter cette réalité. La multitude de challenges qui en découlent, nous faisant vivre dans un environnement incertain, doit nous forcer à stimuler nos atouts et améliorer nos faiblesses.

Le Conseil d'Administration reconnaît l'environnement difficile dans lequel la société a évolué tout au long de l'année dernière et se réjouit par conséquent du résultat positif réalisé. Compte tenu des nombreuses incertitudes continuant à peser sur les économies mondiales et des doutes subsistant quant à la capacité des différents acteurs à stimuler les besoins d'investissements et d'infrastructures, il se dit confiant quant à la capacité de la société à relever les défis à venir.

Les actions d'innovation, de recherche de nouveaux marchés de niches ainsi que toutes les mesures d'améliorations de la productivité, tout en préservant une recherche permanente de la qualité, restent les choix stratégiques privilégiés par le Conseil d'Administration afin de renforcer et d'assurer la pérennité économique de la société.

Il remercie la direction, les cadres et l'ensemble du personnel de Zwahlen et Mayr SA pour le respect de ces valeurs, leur engagement, les efforts consentis durant l'année ainsi que pour leur fidélité à la société.

Le Conseil d'Administration remercie également la fidèle clientèle de Zwahlen et Mayr SA en lui assurant sa volonté de tout mettre en œuvre afin de répondre à leurs plus hautes exigences de qualité et de fiabilité tout en stimulant la créativité et l'inventivité, indispensables au développement durable et harmonieux de la société.

Le Conseil d'Administration tient encore à rendre hommage à tous les actionnaires de la société pour leur confiance dans les stratégies mises en œuvre et pour l'avenir de Zwahlen et Mayr SA.

Le Conseil d'Administration  
Aigle, mars 2014

## COMPTES CONSOLIDES

### Compte de résultat consolidé

En KCHF	Note	2013	2012
Chiffre d'affaires net	2	86'746	90'484
Autres produits d'exploitation		92	151
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>86'838</b>	<b>90'635</b>
Matières premières, matières auxiliaires et approvisionnement	3	(26'695)	(33'617)
Services, jouissance de biens de tiers	4	(27'733)	(24'124)
Frais de personnel	5	(29'631)	(31'313)
Autres charges d'exploitation	6	(87)	(806)
<b>Résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA)</b>		<b>2'692</b>	<b>775</b>
Amortissements	14, 15	(2'114)	(1'982)
<b>Résultat opérationnel (EBIT)</b>		<b>578</b>	<b>(1'207)</b>
Charges financières	7	(835)	(640)
Produits financiers	7	391	380
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>134</b>	<b>(1'467)</b>
Impôts sur le bénéfice	8	330	331
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>464</b>	<b>(1'136)</b>

## COMPTES CONSOLIDES

### Bilan consolidé

En KCHF	Note	31.12.2013	31.12.2012
<b>ACTIF</b>			
Liquidités et équivalents de liquidités	9	4'248	4'605
Instruments financiers dérivés à court terme	10	15	2
Créances clients	11	10'839	12'909
Créances clients, parties liées	11, 17	1'083	68
Autres créances fiscales		2'082	3'206
Autres créances et comptes de régularisation		519	1'154
Stocks	12	11'077	11'228
Travaux en cours	13	14'188	12'406
Travaux en cours, parties liées	13, 17	2'695	3'772
<b>Total actifs circulants</b>		<b>46'746</b>	<b>49'350</b>
<b>Actif d'impôts différés</b>	<b>8</b>	<b>155</b>	<b>63</b>
Terrains et immeubles		12'808	13'484
Installations techniques et équipements		5'505	5'890
Outillage industriel et commercial		790	460
Autres immobilisations corporelles		280	296
Immobilisations en cours		1'074	639
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>14</b>	<b>20'457</b>	<b>20'769</b>
Licences et développements informatiques		17	49
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>15</b>	<b>17</b>	<b>49</b>
<b>Total actifs à long terme</b>		<b>20'629</b>	<b>20'881</b>
<b>Total actifs</b>		<b>67'375</b>	<b>70'231</b>

## COMPTES CONSOLIDES

### Bilan consolidé

En KCHF	Note	31.12.2013	31.12.2012
<b>PASSIF ET FONDS PROPRES</b>			
Dettes bancaires	16	11'768	8'518
Fournisseurs		11'852	11'597
Fournisseurs, parties liées	17	-	2'142
Avances sur travaux en cours	13	713	3'043
Autres dettes fiscales		46	121
Autres créanciers et comptes de régularisation		2'373	3'681
Part à court terme des engagements de leasing	18	176	173
Provisions à court terme	19	420	1'030
<b>Total engagements à court terme</b>		<b>27'348</b>	<b>30'305</b>
Engagements de leasing à long terme	18	182	307
Provision pour impôts différés		3'038	3'276
<b>Total engagements à long terme</b>		<b>3'220</b>	<b>3'583</b>
Capital-actions	20	14'040	14'040
Résultats accumulés		22'303	23'439
Résultat de l'exercice		464	(1'136)
<b>Total fonds propres des actionnaires de la société mère</b>		<b>36'807</b>	<b>36'343</b>
<b>Total passifs et fonds propres</b>		<b>67'375</b>	<b>70'231</b>

## COMPTES CONSOLIDES

### Variation des fonds propres consolidés

En KCHF	Fonds propres des actionnaires de la société mère			Total
	Capital-actions	Résultats accumulés non distribués	Résultat de l'exercice	
<b>Etat au 1.1.2012</b>	<b>14'040</b>	<b>21'983</b>	<b>1'456</b>	<b>37'479</b>
Transfert du résultat 2011		1'456	(1'456)	-
Dividendes versés		-		-
Résultat de l'exercice			(1'136)	<b>(1'136)</b>
<b>Etat au 31.12.2012</b>	<b>14'040</b>	<b>23'439</b>	<b>(1'136)</b>	<b>36'343</b>
<b>Etat au 1.1.2013</b>	<b>14'040</b>	<b>23'439</b>	<b>(1'136)</b>	<b>36'343</b>
Transfert du résultat 2012		(1'136)	1'136	-
Dividendes versés		-		-
Résultat de l'exercice			464	<b>464</b>
<b>Etat au 31.12.2013</b>	<b>14'040</b>	<b>22'303</b>	<b>464</b>	<b>36'807</b>

Le montants des résultats accumulés non distribués comprend des réserves non distribuables à hauteur de KCHF 2'771 au 31.12.2013 (KCHF 2'771 au 31.12.2012).

## COMPTES CONSOLIDÉS

### Tableau des flux de trésorerie consolidés

En KCHF	Note	2013	2012
Résultat après impôts		464	(1'136)
Elimination des éléments sans incidences sur les liquidités:			
– Amortissements	14/15	2'114	1'982
– Variations des provisions	11/12/19	(648)	(281)
– Variations des impôts différés	8	(330)	(331)
– Ajustement à la juste valeur des instruments financiers		(13)	156
– Différences de change non réalisées		(74)	(45)
– Perte sur vente d'immobilisations corporelles	14	6	-
– Produits d'intérêts	7	(11)	(8)
– Charges d'intérêts	7	219	187
Variations du fonds de roulement:			
– (Augmentation)/Diminution des créances d'exploitation		1'248	1'940
– (Augmentation)/Diminution des autres créances		1'759	(2'564)
– (Augmentation)/Diminution des stocks		17	266
– (Augmentation)/Diminution des travaux en cours		(3'035)	(7'397)
– Augmentation/(Diminution) des fournisseurs		(1'859)	3'259
– Augmentation/(Diminution) des autres créanciers		(1'411)	1'514
Impôts encaissés		-	(72)
Intérêts payés		(191)	(181)
Intérêts reçus		11	8
<b>Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles</b>		<b>(1'734)</b>	<b>(2'703)</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(1'718)	(2'025)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	14	1	-
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</b>		<b>(1'717)</b>	<b>(2'025)</b>
Augmentation des dettes bancaires	16	11'768	8'518
Remboursement des dettes bancaires	16	(8'518)	(5'535)
Remboursement des leasings financiers	18	(181)	(153)
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>		<b>3'069</b>	<b>2'830</b>
<b>Variation des liquidités et équivalents de liquidités</b>		<b>(382)</b>	<b>(1'898)</b>
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	9	4'605	6'506
Effet des variations de change		25	(3)
<b>Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période</b>	<b>9</b>	<b>4'248</b>	<b>4'605</b>

## Notes aux états financiers consolidés

### 1. Informations relatives au Groupe

Zwahlen & Mayr SA est une société anonyme de droit suisse dont le siège se trouve au chemin des Isles, Zone industrielle 2 à Aigle en Suisse. Les principales activités du groupe Zwahlen & Mayr sont décrites dans la Note 2 ci-après.

#### 1.1. Base de présentation

Les états financiers consolidés du groupe Zwahlen & Mayr ont été établis conformément à l'intégralité du référentiel des recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et donnent une image fidèle quant à la situation financière, patrimoniale et des résultats.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers de francs suisses (KCHF) et sont établis sur la base du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers mentionnés ci-après qui sont évalués à leur juste valeur.

#### 1.2. Base de la consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Zwahlen & Mayr SA et de sa filiale Efimex SA détenue à 100% et intégrée globalement. Les sociétés du groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre de chaque année en utilisant des politiques comptables identiques à celles utilisées par Zwahlen & Mayr SA.

Toutes les transactions et soldes intra-groupe, y compris les charges et produits sont intégralement éliminés en consolidation. Les bénéfices et pertes découlant de transactions intra-groupe et qui sont compris dans la valeur des actifs sont également intégralement éliminés en consolidation.

#### 1.3. Changements de méthodes comptables

Les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles de l'exercice précédent. Le standard RPC 31 n'a pas été appliqué par anticipation dans les comptes au 31.12.2013.

#### 1.4. Jugements comptables essentiels, estimations et hypothèses

##### *Jugements comptables essentiels*

Dans l'application des principes comptables du groupe, la direction n'a pas dû s'appuyer sur des jugements particuliers qui pourraient avoir un effet significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers.

##### *Estimations et hypothèses*

Les hypothèses clés, concernant les sources principales d'incertitude futures et autres concernant les estimations faites à la date du bilan et qui contiennent un risque significatif de générer un ajustement matériel des valeurs comptables des actifs et passifs sur le prochain exercice comptable, sont présentées ci-après:

##### *Estimation des coûts de construction et des travaux en cours*

L'évaluation des travaux en cours est effectuée sur la base de l'estimation des coûts et des produits engendrés par chaque projet. Les coûts globaux des projets sont établis à partir des offres des sous-traitants et fournisseurs ainsi que du calcul des coûts des propres prestations. L'évaluation des propres prestations provient d'une analyse des heures nécessaires à la réalisation de chaque projet au taux horaire de chacun des centres de coût utilisés.

L'évaluation des charges et produits d'un projet est effectuée mensuellement. Une attention plus soutenue est portée lors des résultats semestriels ainsi qu'à la date de clôture des comptes. Selon l'évolution de

l'affaire, les valeurs comptables sont ajustées selon la méthode du pourcentage d'avancement (méthode PoC) pour obtenir une prévision à finir la plus proche possible de la réalité technique et financière de l'affaire. La valeur comptable des travaux en cours actifs est de KCHF 16'883 au 31 décembre 2013 (2012 : KCHF 16'178 et la valeur comptable des travaux en cours passifs est de KCHF 713 au 31 décembre 2013 (2012 : KCHF 3'043).

## **1.5. Principes comptables essentiels**

### ***Conversion des monnaies étrangères***

Dans les sociétés du groupe, les transactions en devises étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis aux cours de change en vigueur à la date du bilan. Les différences de change qui en résultent sont comptabilisées au compte de résultat.

Toutes les sociétés du Groupe présentent leurs comptes en CHF.

### ***Chiffre d'affaires net***

Le chiffre d'affaires comprend tous les produits des activités du groupe (Constructions métalliques, Tubes soudés, Tubes étirés, Energie et Entreprise Générale), déduction faite des escomptes et des rabais. Les produits sont comptabilisés au moment de la livraison des prestations ou, pour les contrats de construction ou d'entreprise générale, en fonction du degré d'avancement.

### ***Chiffre d'affaires et coûts des travaux en cours***

Lorsque le résultat d'une commande en cours peut faire l'objet d'une évaluation fiable, les produits et coûts sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement de la prestation à fournir au jour du bilan. Le degré d'avancement est établi sur la base du rapport entre les coûts consentis jusqu'au jour de l'établissement du bilan et les coûts globaux estimés du contrat. A partir de l'instant où le client est d'accord sur les travaux complémentaires à réaliser et sur les suppléments de prix qui s'y rattachent, le produit correspondant est intégré dans l'affaire.

Les coûts des travaux sont comptabilisés comme une charge au cours de la période durant laquelle ils sont échus. S'il apparaît que l'ensemble des coûts des travaux dépassera le total des produits encaissés, la perte prévisible est comptabilisée immédiatement en charges.

### ***Impôts sur le bénéfice***

Les impôts sur le bénéfice de l'exercice englobent les impôts courants et les impôts différés. Les impôts courants correspondent aux impôts dus sur le bénéfice imposable de l'année et les éventuelles corrections d'impôts dus et récupérables sur le bénéfice imposable sur les exercices antérieurs. L'obligation fiscale actuelle du groupe est calculée en utilisant les taux d'imposition en vigueur à la date du bilan.

Les impôts différés sont calculés sur la différence entre la valeur comptable des actifs et passifs des états financiers et les assiettes fiscales correspondantes utilisées pour le calcul du bénéfice imposable. Un passif d'impôt différé est généralement comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables. Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles et sur les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles pour compenser ces différences temporelles déductibles et pertes fiscales reportables. Ces impôts sont calculés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'impôts attendus au moment de la concrétisation de la créance ou de l'engagement. Tout changement de taux d'impôt est enregistré au compte de résultat sauf s'il est lié directement à des éléments inscrits dans les fonds propres.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'apparaît plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôts différés.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutable de compenser les actifs d'impôt courant avec les passifs d'impôt courant et lorsqu'ils se réfèrent à des impôts sur le bénéfice prélevés par la même autorité fiscale, au sein de la même entité, et lorsque le groupe entend liquider ses actifs et passifs d'impôts sur une base nette.

### ***Instruments financiers dérivés***

Les opérations à terme sur devises sont les seules positions regroupées sous cette catégorie. Après leur comptabilisation initiale, les actifs de cette catégorie sont évalués à leur juste valeur et les gains et pertes sont immédiatement reconnus en résultat.

### ***Liquidités et équivalents de liquidités***

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse, les avoirs bancaires et postaux ainsi que les placements à court terme d'une durée originale maximale de 90 jours.

### ***Créances***

Les créances clients sont évaluées aux montants facturés, sous déduction des corrections de valeur pour créances douteuses. Les provisions pour créances douteuses sont constituées sur la base de la différence entre le montant dû selon les termes contractuels de la facture et les flux de trésorerie futurs estimés. Le montant de la perte respective estimée est enregistré dans le compte de résultat, via l'utilisation des provisions pour créances douteuses.

Les créances dépréciées sont constatées en pertes quand elles sont jugées irrécouvrables.

### ***Stocks***

Les stocks de matières premières, produits finis ou en cours sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre le coût et la valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs des matières et, le cas échéant, les coûts directs de main d'oeuvre, ainsi que les frais généraux de production encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Les sorties de stocks sont effectuées en utilisant la méthode du coût moyen pondéré.

### ***Travaux en cours***

Les commandes en cours réalisées pour des tiers sont évaluées au prix de vente net, y compris la marge bénéficiaire, évaluée avec prudence et calculée au prorata de l'avancement des travaux. L'évaluation est effectuée sur la base de la marge finale estimée. Pour les chantiers déficitaires, la perte finale estimée est provisionnée immédiatement.

La classification «actif» ou «passif» se détermine individuellement au niveau de chaque projet.

Le montant des commandes est comptabilisé sous le poste travaux en cours. Pour autant que les prestations fournies cumulées (coûts de réalisation de la commande plus bénéfice escompté) dépassent les versements déjà encaissés pour une commande donnée, le chiffre indiqué apparaît dans les actifs circulants. Si, après déductions des paiements encaissés, il reste un solde négatif, le chiffre indiqué apparaîtra dans les engagements à court terme. Les pertes prévisibles sur des travaux en cours sont couvertes par des provisions.

### ***Immobilisations corporelles***

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition, respectivement de production, déduction faite des amortissements cumulés et des éventuelles diminutions de valeur. Ces valeurs incluent les dépenses qui sont directement attribuables aux acquisitions ou aux productions de biens. Les dépenses ultérieures sont incluses dans la valeur comptable de l'actif ou constatées séparément comme un actif distinct uniquement s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet actif seront générés pour le Groupe et que son coût peut être déterminé avec précision. Tous les autres coûts de réparation et de maintenance sont constatés dans le compte de résultat au cours de la période où ils ont été encourus.

Les immobilisations corporelles, à l'exception des terrains et des immobilisations en cours de construction, sont amorties linéairement sur la durée d'utilité de chaque objet. Les durées d'utilité des principales immobilisations corporelles sont :

■ Immeubles	33 ans
■ Installations techniques et équipements	12.5 ans
■ Outillage industriel et commercial	4 ans
■ Equipements informatiques et autres	5 ans

### **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles acquises sont évaluées au coût déduction faite des amortissements cumulés et des éventuelles diminutions de valeur. Les immobilisations incorporelles générées en interne, à l'exception des frais de développement activés, ne sont pas portées au bilan et les dépenses y relatives sont comptabilisées en charges de l'exercice durant lequel elles sont encourues.

Toutes les immobilisations incorporelles ont des durées d'utilité définies et sont amorties linéairement sur les durées suivantes :

■ Frais de développement	5 ans
■ Droits de brevet	5 ans
■ Développements informatiques	3 – 8 ans

Les immobilisations incorporelles résultant de coûts de développement de projets sont portées à l'actif uniquement lorsque le groupe peut démontrer la faisabilité technique d'achèvement du projet afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre, son intention d'achever le projet et sa capacité de l'utiliser ou de le vendre, la façon dont le projet générera des avantages économiques futurs probables, la disponibilité des ressources pour achever le développement ainsi que sa capacité à évaluer les dépenses relatives au projet de façon fiable.

### **Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles**

Le Groupe apprécie à chaque date de clôture s'il existe une indication qu'un actif a perdu de la valeur. En présence d'une telle présomption, le Groupe fait une estimation de la valeur recouvrable de l'actif et une dépréciation est comptabilisée dans le compte de résultat lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Elle est déterminée pour chaque actif pris isolément, à moins que l'actif ne génère des flux de trésorerie largement dépendants d'autres actifs ou groupe d'actifs. Pour déterminer la valeur d'utilité, les flux futurs de trésorerie estimés sont actualisés en appliquant un taux d'actualisation avant impôt reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

Une dépréciation comptabilisée au cours d'exercices antérieurs est reprise en cas de changement dans les estimations de la détermination de la valeur recouvrable. La reprise est comptabilisée dans le compte de résultat jusqu'à hauteur de la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette d'amortissements, si aucune dépréciation de valeur n'avait été comptabilisée.

### **Leasing**

Les contrats de leasing qui, économiquement parlant, sont assimilables à des acquisitions d'immobilisations avec un mode de financement spécifique sont rangés dans la catégorie des leasings financiers. Les immobilisations financées de cette manière sont comptabilisées initialement à la juste valeur du bien sous contrat ou à la valeur actualisée de toutes les redevances minimales de leasing si celle-ci est inférieure. La redevance de leasing est décomposée en deux éléments, soit un amortissement et un intérêt, cela afin d'obtenir le calcul d'un intérêt constant sur l'engagement financier pris. Les immobilisations sous leasings financiers sont amorties sur la durée d'utilisation estimée ou sur la durée du leasing si celle-ci est plus courte.

Les accords de leasing sans transfert de l'ensemble des profits et risques liés à la possession d'un objet en propriété sont rangés quant à eux dans la catégorie des leasings opérationnels.

#### ***Dettes bancaires***

Les dettes bancaires comprennent les avances à terme fixe ainsi que les découverts bancaires. Elles sont évaluées initialement à leur juste valeur puis elles sont ensuite évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### ***Fournisseurs et autres créanciers***

Les fournisseurs et autres créanciers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, puis ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### ***Provisions***

Les provisions sont comptabilisées lorsque le groupe a une obligation actuelle résultant d'un événement passé, lorsqu'il est probable que le groupe sera tenu d'éteindre cette obligation et que le montant de l'obligation puisse être évalué de façon fiable. Les provisions sont évaluées sur la base de la meilleure estimation possible des dépenses nécessaires, pour éteindre l'obligation à la date du bilan. Lorsque l'effet est significatif, les flux de trésorerie attendus pour éteindre l'obligation sont escomptés. La provision est actualisée au taux du marché majoré le cas échéant d'un taux reflétant les risques spécifiques du passif.

#### ***Engagements envers le personnel***

Les employés de Zwahlen & Mayr SA (Efimex SA n'ayant pas d'employé), à l'exception des employés de sa succursale française sont affiliés auprès d'une institution de prévoyance indépendante régie par le principe de primauté des cotisations. Celle-ci est financée par des contributions paritaires des employés et de l'employeur et les fonds de cette institution sont gérés de manière indépendante des sociétés du groupe. Les contributions de l'employeur sont comptabilisées à la charge du compte de l'exploitation de l'exercice. Les employés du groupe sont assurés contre les risques d'invalidité, de décès et pour la retraite.

Les employés de la succursale française sont soumis au principe de l'assurance obligatoire selon le régime général.

#### ***Actifs et passifs éventuels***

Les actifs et passifs éventuels sont des droits et des engagements possibles qui résultent d'événements passés et dont l'existence sera confirmée uniquement par la survenance ou la non-occurrence d'un ou de plusieurs événements futurs incertains sur lesquels le groupe n'a pas le contrôle total. Ces éléments sont présentés dans les notes le cas échéant.

#### ***Événements postérieurs à la clôture***

La valeur des actifs et passifs à la date du bilan est ajustée lorsque des événements subséquents altèrent les montants relatifs aux situations existant à la date de clôture. Ces ajustements ont lieu jusqu'à la date d'approbation des états financiers consolidés par le Conseil d'administration. Les autres événements ne modifiant pas l'état des actifs et passifs à la date de clôture sont présentés dans les notes.

## 2. Secteurs opérationnels

L'organisation opérationnelle du groupe est basée sur les principaux secteurs opérationnels suivants :

- **Constructions métalliques (CM)** – réalisations de gammes complètes d'ouvrages métalliques.
- **Tubes soudés (TS)** – fabrication de tubes en inox par profilage et soudage destinés aux équipements et échangeurs de chaleur des secteurs d'industrie chimique, alimentaire et pétrochimique.
- **Tubes étirés (TE)** – fabrication de tubes en inox étirés de haute précision destinés à l'industrie automobile, aux appareils et instruments pneumatiques, hydrauliques et électromagnétiques ainsi que dans la construction de machines-outils.
- **Efimex, entreprise générale** – réalisations de projets de constructions en entreprise générale

Il n'existe pas de ventes ou autres transactions entre les secteurs opérationnels constructions métalliques et tubes inox. Les transactions inter-secteurs concernent :

- les prestations entre le secteur constructions métalliques et Efimex, entreprise générale
- les prestations à l'intérieur des tubes inox, soit entre tubes soudés et tubes étirés.

Les prix de transferts entre les secteurs opérationnels sont les prix qui auraient été fixés dans des conditions de concurrence normale, comme pour une transaction avec des tiers.

Les secteurs géographiques du groupe sont basés sur la localisation des actifs. Le chiffre d'affaires est présenté selon la localisation géographique des clients.

### 2.1. Chiffre d'affaires nets par secteurs opérationnels

En KCHF

	2013	2012
	Chiffre d'affaires net	Chiffre d'affaires net
Construction métalliques (CM)	50'339	53'714
Tubes soudés (TS)	11'772	12'242
Tubes étirés (TE)	24'214	22'434
Energy (EN)	-	107
Efimex, entreprise générale	421	1'987
<b>Total</b>	<b>86'746</b>	<b>90'484</b>

## 2.2. Chiffre d'affaires net par secteurs géographiques

<b>En KCHF</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
	<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>Chiffre d'affaires net</b>
Suisse	36'282	39'942
Italie	15'649	11'845
France	12'693	18'407
Allemagne	11'858	13'250
Reste de l'Europe	6'423	3'652
Amérique du Nord	2'302	1'455
Asie	1'303	1'832
Autres	236	101
<b>Total</b>	<b>86'746</b>	<b>90'484</b>

## 3. Matières et approvisionnement

<b>En KCHF</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Matières premières, approvisionnement	22'657	27'749
Variation de stocks de produits en cours	98	976
Consommables	3'192	3'982
Pièces de rechanges	603	655
Matériels informatiques	145	255
<b>Total matières et approvisionnement</b>	<b>26'695</b>	<b>33'617</b>

## 4. Services, jouissance de biens de tiers

<b>En KCHF</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Sous-traitance	17'136	10'660
Frais de transport	2'652	2'877
Energies	2'013	2'320
Entretien & maintenance	576	572
Frais industriels	274	236
Frais généraux	3'139	4'008
<b>Sous-total services</b>	<b>25'790</b>	<b>20'673</b>
Locations d'installations et machines d'exploitation	1'943	3'451
<b>Sous-total jouissance de biens de tiers</b>	<b>1'943</b>	<b>3'451</b>
<b>Total services, jouissance de biens de tiers</b>	<b>27'733</b>	<b>24'124</b>

## 5. Frais du personnel

<b>En KCHF</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Salaires et appointements	19'440	19'348
Charges sociales	3'703	3'819
Personnel temporaire	6'504	7'892
Autres charges du personnel	(16)	254
<b>Total frais du personnel</b>	<b>29'631</b>	<b>31'313</b>
<b>Effectifs moyens</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Unité Constructions Métalliques	155	159
Unité Tubes Inox	110	111
<b>Total effectifs moyens</b>	<b>265</b>	<b>270</b>

## 6. Autres charges d'exploitation

<b>En KCHF</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Impôts divers, taxes et pénalités	(20)	123
Publication, abonnement, documentation	44	56
Pertes sur débiteurs	(39)	17
Perte sur cession d'immobilisation	6	-
Attribution à la provision perte sur débiteurs	96	-
Attribution à la provision pour litiges	-	610
<b>Total autres charges d'exploitation</b>	<b>87</b>	<b>806</b>

## 7. Charges & produits financiers

<b>En KCHF</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
Intérêts sur dettes financières	208	143
Intérêts sur financement leasing	11	44
Commissions et frais bancaires	169	144
Pertes de change sur liquidités, clients et fournisseurs	445	151
Correction de valeur des instruments financiers dérivés	2	158
<b>Total charges financières</b>	<b>835</b>	<b>640</b>
Intérêts sur liquidités	7	4
Intérêts sur créances	4	4
Gains de change sur liquidités, clients et fournisseurs	365	370
Correction de valeur des instruments financiers dérivés	15	2
<b>Total produits financiers</b>	<b>391</b>	<b>380</b>

## 8. Impôts

En KCHF	2013	2012
Impôts courants	-	-
Impôts différés passifs <sup>1</sup>	(330)	(331)
<b>Impôts sur le bénéfice</b>	<b>(330)</b>	<b>(331)</b>

En KCHF	31.12.2013	31.12.2012
<b>Composants des impôts différés à l'actif du bilan</b>		
Pertes reportables	155	63
<b>Actif d'impôts différés</b>	<b>155</b>	<b>63</b>

<sup>1</sup> Le taux d'impôt appliqué pour le calcul des postes d'impôts différés a été réduit à 21,8% compte tenu des baisses d'impôts attendues.

## 9. Liquidités et équivalents de liquidités

En KCHF	31.12.2013	31.12.2012
Banques	4'230	4'577
Compte courant postal	12	23
Caisse	6	5
<b>Total liquidités et équivalents de liquidités</b>	<b>4'248</b>	<b>4'605</b>

## 10. Instruments financiers dérivés

En KCHF	31.12.2013			31.12.2012		
	Montants notionnels	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Montants notionnels	Juste valeur positive	Juste valeur négative
Contrats de change à terme						
- EUR / CHF	4'289	15	-	3'862	2	-
<b>Total net</b>	<b>4'289</b>	<b>15</b>	<b>-</b>	<b>3'862</b>	<b>2</b>	<b>-</b>

La juste valeur des contrats de change à terme est déterminée sur la base des cours interbancaires (Reuters) du 31 décembre corrigés du différentiel de taux d'intérêts courant jusqu'à l'échéance de chaque contrat.

L'objectif des contrats de change à terme est de limiter le risque de change sur les opérations en euro.

## 11. Créances clients

<b>En KCHF</b>	<b>31.12.2013</b>	<b>31.12.2012</b>
Clients	11'252	13'494
Provisions pour créances douteuses	(413)	(585)
Clients, parties liées	1'083	68
<b>Total créances clients</b>	<b>11'922</b>	<b>12'977</b>

## 12. Stocks

<b>En KCHF</b>	<b>31.12.2013</b>	<b>31.12.2012</b>
Matières premières, approvisionnements	7'250	7'169
Provision pour dépréciation de stock matières premières	(787)	(653)
Produits en cours	2'808	2'469
Produits finis	1'806	2'243
<b>Total stocks</b>	<b>11'077</b>	<b>11'228</b>

## 13. Travaux en cours

<b>En KCHF</b>	<b>31.12.2013</b>	<b>31.12.2012</b>
Travaux en cours sur commandes	133'862	97'317
Facturation partielle	(61'527)	(27'825)
Avances reçues sur travaux en cours	(56'165)	(56'357)
<b>Total travaux en cours</b>	<b>16'170</b>	<b>13'135</b>
<b>Montants présentés au bilan :</b>		
Travaux en cours actifs	16'883	16'178
Travaux en cours passifs	(713)	(3'043)
	<b>16'170</b>	<b>13'135</b>
<b>Montant des produits comptabilisés durant l'exercice</b>	<b>50'760</b>	<b>55'701</b>

## 14. Immobilisations corporelles

En KCHF	Au 31.12.2013					Total
	Terrains et immeubles <sup>1</sup>	Installations techniques et équipements	Outillages industriel et commercial	Autres immobilisations	Immobilisations en cours	
<b>Valeur d'acquisition</b>						
Etat au 01.01.2013	31'465	29'078	4'124	3'261	639	<b>68'567</b>
Acquisitions (*)	43	243	532	33	926	<b>1'777</b>
Cessions	-	-	-	(14)	-	<b>(14)</b>
Reclassements	116	241	-	134	(491)	-
<b>Etat au 31.12.2013</b>	<b>31'624</b>	<b>29'562</b>	<b>4'656</b>	<b>3'414</b>	<b>1'074</b>	<b>70'330</b>
<b>Amortissements</b>						
Etat au 01.01.2013	17'981	23'188	3'664	2'965	-	<b>47'798</b>
Amortissements	835	869	202	176	-	<b>2'082</b>
Cessions	-	-	-	(7)	-	<b>(7)</b>
<b>Etat au 31.12.2013</b>	<b>18'816</b>	<b>24'057</b>	<b>3'866</b>	<b>3'134</b>	-	<b>49'873</b>
<b>Total net</b>	<b>12'808</b>	<b>5'505</b>	<b>790</b>	<b>280</b>	<b>1'074</b>	<b>20'457</b>
(*) Dont acquisition en leasing	-	59	-	-	-	<b>59</b>
Valeur d'assurance incendie	34'365	50'800	-	-	-	<b>85'165</b>

En KCHF	Au 31.12.2012					Total
	Terrains et immeubles <sup>1</sup>	Installations techniques et équipements	Outillages industriel et commercial	Autres immobilisations	Immobilisations en cours	
<b>Valeur d'acquisition</b>						
Etat au 01.01.2012	30'940	28'190	3'666	3'258	294	<b>66'348</b>
Acquisitions (*)	525	867	458	15	375	<b>2'240</b>
Cessions	-	-	-	(21)	-	<b>(21)</b>
Reclassements	-	21	-	9	(30)	-
<b>Etat au 31.12.2012</b>	<b>31'465</b>	<b>29'078</b>	<b>4'124</b>	<b>3'261</b>	<b>639</b>	<b>68'567</b>
<b>Amortissements</b>						
Etat au 01.01.2012	17'169	22'346	3'563	2'811	-	<b>45'889</b>
Amortissements	812	842	101	175	-	<b>1'930</b>
Cessions	-	-	-	(21)	-	<b>(21)</b>
<b>Etat au 31.12.2012</b>	<b>17'981</b>	<b>23'188</b>	<b>3'664</b>	<b>2'965</b>	-	<b>47'798</b>
<b>Total net</b>	<b>13'484</b>	<b>5'890</b>	<b>460</b>	<b>296</b>	<b>639</b>	<b>20'769</b>
(*) Dont acquisition en leasing	-	215	-	-	-	<b>215</b>
Valeur d'assurance incendie	34'365	50'800	-	-	-	<b>85'165</b>

<sup>1</sup> La rubrique Terrains et immeubles comprend pour KCHF 5'382 de terrains au 31.12.2013 et au 31.12.2012. Ce poste contient des terrains non bâtis proche de l'usine.

Les valeurs comptables nettes des immobilisations corporelles en leasing sont de KCHF 1'196 au 31.12.2013 et de KCHF 1'302 au 31.12.2012.

## 15. Immobilisations incorporelles

En KCHF	Au 31.12.2013			Total
	Frais de développement	Droits de brevets	Licences et développements informatiques	
<b>Valeur d'acquisition</b>				
Etat au 01.01.2013	188	133	2'600	<b>2'921</b>
Acquisitions	-	-	-	-
Cessions	-	-	-	-
Reclassements	-	-	-	-
<b>Etat au 31.12.2013</b>	<b>188</b>	<b>133</b>	<b>2'600</b>	<b>2'921</b>
<b>Amortissements</b>				
Etat au 01.01.2013	188	133	2'551	<b>2'872</b>
Amortissements	-	-	32	<b>32</b>
Cessions	-	-	-	-
<b>Etat au 31.12.2013</b>	<b>188</b>	<b>133</b>	<b>2'583</b>	<b>2'904</b>
<b>Total net</b>	-	-	<b>17</b>	<b>17</b>

En KCHF	Au 31.12.2012			Total
	Frais de développement	Droits de brevets	Licences et développements informatiques	
<b>Valeur d'acquisition</b>				
Etat au 01.01.2012	188	133	2'600	<b>2'921</b>
Acquisitions	-	-	-	-
Cessions	-	-	-	-
Reclassements	-	-	-	-
<b>Etat au 31.12.2012</b>	<b>188</b>	<b>133</b>	<b>2'600</b>	<b>2'921</b>
<b>Amortissements</b>				
Etat au 01.01.2012	188	133	2'499	<b>2'820</b>
Amortissements	-	-	52	<b>52</b>
Cessions	-	-	-	-
<b>Etat au 31.12.2012</b>	<b>188</b>	<b>133</b>	<b>2'551</b>	<b>2'872</b>
<b>Total net</b>	-	-	<b>49</b>	<b>49</b>

## 16. Dettes financières

<b>En KCHF</b>	<b>31.12.2013</b>	<b>31.12.2012</b>
Comptes courants bancaires	268	18
Avances à termes fixes (1 à 3 mois)	11'500	8'500
<b>Total Dettes financières</b>	<b>11'768</b>	<b>8'518</b>

## 17. Parties liées

### ■ Filiale comprise dans le périmètre de consolidation

	<b>Siège</b>	<b>Activité</b>	<b>en KCHF Capital social</b>	<b>31.12.2013 % Intérêts</b>	<b>31.12.2012 % Intérêts</b>
Efimex SA	Aigle	Etude, planification et réalisation de constructions de toute nature	600	100	100

Efimex SA Aigle Etude, planification et réalisation de constructions de toute nature

Zwahlen & Mayr SA est la société mère, elle-même détenue à 70.44% par le groupe Cimolai SpA en Italie, par l'intermédiaire de la société Sitindustrie Suisse SA.

### ■ Soldes au bilan avec des parties liées

<b>En KCHF</b>	<b>31.12.2013</b>	<b>31.12.2012</b>
<b>Travaux en cours, parties liées</b>	<b>2'695</b>	<b>3'772</b>
- Cimolai SpA	2'695	3'772
<b>Créances auprès de parties liées</b>	<b>1'083</b>	<b>68</b>
- Sitindustrie Suisse SA	71	68
- Cimolai SpA	1'012	-
<b>Dettes envers des parties liées</b>	<b>-</b>	<b>(2'142)</b>
- Cimolai SpA	-	(2'142)

■ **Transactions réalisées avec des parties liées**

<b>En KCHF</b>	<b>2013</b>	<b>2012</b>
<b>Ventes de biens et prestations de service</b>	<b>4'580</b>	<b>7'721</b>
- Cimolai SpA	4'580	7'721
<b>Achats de biens et services</b>	<b>47</b>	<b>2'135</b>
- Cimolai SpA	47	2'135
<b>Produits financiers</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
- Sitindustrie Suisse SA	3	4

**18. Engagements**

**Engagements de leasing financiers**

<b>En KCHF</b>	<b>31.12.2013</b>	<b>31.12.2012</b>
A un an	176	173
A deux ans	92	165
A trois ans	57	80
A quatre ans	31	44
A cinq ans	2	18
<b>Total</b>	<b>358</b>	<b>480</b>

**Engagements de leasing opérationnels**

<b>En KCHF</b>	<b>31.12.2013</b>	<b>31.12.2012</b>
<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>4</b>

**Engagements en faveur de tiers**

<b>En KCHF</b>	<b>31.12.2013</b>	<b>31.12.2012</b>
Garanties de bonne fin sur travaux Constructions métalliques	8'676	13'722
Garanties de bonne fin sur travaux Tubes inox	168	409
Garanties de bonne fin sur travaux Efimex SA	201	40
<b>Total</b>	<b>9'045</b>	<b>14'171</b>

## Actifs mis en gage

En KCHF

	31.12.2013	31.12.2012
Terrains et immeuble (valeur au bilan)	12'808	13'484
Constitution de gages	11'200	8'800
Utilisation de gages	9'200	6'000

Les garanties sont accordées par les banques au travers de garanties de restitution d'acompte ainsi que des garanties de bonne fin de travaux. Ces engagements sont donnés dans le cadre de marchés conclus avec nos clients constructions métalliques et tubes inox.

Ces actifs ont été mis en gage en faveur des banques afin de garantir les dettes bancaires (Note 16). Ils sont matérialisés par 2 cédulas hypothécaires en 1er rang enregistrées sous les no 212365 et 212366 respectivement de KCHF 4'200 et KCHF 1'800 sur les parcelles no 1241 et no 1224 sises à Aigle. Une autre cédula en 1er rang enregistrée sous le no 256363 liée aux parcelles no 1168 et 1385 a été augmentée à KCHF 3'200 et a également été mise en gage. Une dernière cédula pour KCHF 2'000 reste libre de gage au 31.12.2013.

## Actifs et Passifs éventuels

Le recours au Tribunal Fédéral contre la sentence du Tribunal Arbitral défavorable à ZM dans une procédure d'arbitrage sur un litige avec un client se rapportant à une affaire de conduites forcées et qui avait débutée en 2007 ayant été rejeté, le montant provisionné dans les comptes au 31.12.2012 de KCHF 610 a été compensé par la régularisation du litige.

## 19. Provisions

En KCHF	Provision pour litiges	Autres provisions	Total
<b>Total provisions</b>			
Etat au 1 <sup>er</sup> janvier 2013	1'030	-	1'030
Constitution	-	-	-
Utilisation	(610)	-	(610)
Transfert	-	-	-
Dissolution	-	-	-
<b>Etat au 31 décembre 2013</b>	<b>420</b>	<b>-</b>	<b>420</b>
dont provisions à long terme	-	-	-

<b>En KCHF</b>	<b>Provision pour litiges</b>	<b>Autres provisions</b>	<b>Total</b>
<b>Total provisions</b>			
Etat au 1 <sup>er</sup> janvier 2012	605	-	605
Constitution	610	-	610
Utilisation	(185)	-	(185)
Transfert	-	-	-
Dissolution	-	-	-
<b>Etat au 31 décembre 2012</b>	<b>1'030</b>	<b>-</b>	<b>1'030</b>
dont provisions à long terme	-	-	-

## 20. Capital actions

	<b>Droit de vote <sup>1</sup></b>	<b>31.12.2013</b>	<b>31.12.2012</b>
<b>Actions au porteur</b>			
Nombre d'actions au porteur, valeur nominale de CHF 200.00	57.26%	40'200	40'200
En KCHF		8'040	8'040
Sitindustrie Suisse SA	34.83%	24'453	24'453
Personalvorsorgestiftung vonRoll infratec AG	3.77%	2'650	2'650
<b>Actions nominatives</b>			
Nombre d'actions nominatives, valeur nominale de CHF 200.00	42.74%	30'000	30'000
En KCHF		6'000	6'000
Sitindustrie Suisse SA	35.61%	25'000	25'000
Intesa Sanpaolo Holding International SA (anciennement Sanpaolo IMI International SA)	7.12%	5'000	5'000
<b>Valeur nominale totale du capital-actions en KCHF</b>		<b>14'040</b>	<b>14'040</b>

<sup>1</sup> Situation au 31 décembre 2013

## 21. Prévoyance en faveur du personnel

Avantages / engagements économiques et charges de prévoyance (KCHF)	Excédent de couverture / découvert (-)		Part économique de l'entité		Variation par rapport à l'exercice précédent et avec effet sur le résultat durant l'exercice	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans les frais de personnel	
	31.12.2013	31.12.2013	31.12.2012	31.12.2012			2013	2012
Institution de prévoyance avec découvert	- <sup>1</sup>	-	-	-	-	1'287	1'287	1'293
<b>Total</b>	-	-	-	-	-	<b>1'287</b>	<b>1'287</b>	<b>1'293</b>

<sup>1</sup> Les comptes de l'institution ne sont pas encore clôturés, il s'agit donc d'une estimation de la situation financière au 31.12.2013.

Il n'y a pas de réserve de contribution de l'employeur constituée au 31.12.2013 ni au 31.12.2012.

La Caisse de prévoyance ZM au sein de la Fondation Collective Trianon présente un degré de couverture estimé à fin 2013 de 102% (2012 : 98%). Comme l'entier de la réserve de fluctuation des valeurs (estimé à 19%) n'a pas été constitué à fin 2013, il n'existe pas d'excédent de couverture dans le sens de RPC 16.

	31.12.2012	31.12.2012	31.12.2011			2012	2011
Institution de prévoyance avec découvert	-474 <sup>1</sup>	-	-	-	-	1'293	1'275
<b>Total</b>	<b>-474</b>	-	-	-	-	<b>1'293</b>	<b>1'275</b>

<sup>1</sup> Les comptes de l'institution ne sont pas encore clôturés. Le montant de 474 correspond à une estimation de la situation financière au 31.12.2012.

Il n'y a pas de réserve de contribution de l'employeur constituée au 31.12.2012 ni au 31.12.2011.

L'institution de prévoyance présente au 31.12.2012 un découvert qui est de nature conjoncturel. Cette situation est suivie de près. Il n'en résulte actuellement aucun engagement économique de la part de la société.

## 22. Principaux taux de change

	Cours de fin d'année 2013	Cours de fin d'année 2012
1 USD	0.88935	0.91535
1 EUR	1.22547	1.20680
1 GBP	1.48310	1.48640

## 23. Evénements après la date de clôture

Les comptes annuels consolidés ont été approuvés le 26 mars 2014 par le conseil d'administration, lequel a autorisé la publication. Les comptes annuels consolidés sont néanmoins soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires du 29 avril 2014.

Aucun événement qui aurait nécessité une modification de la valeur des actifs et des passifs ou d'une indication dans ce rapport ne s'est produit entre le 31 décembre 2013 et le 26 mars 2014.

Rapport de l'organe de révision  
à l'Assemblée générale de  
Zwahlen et Mayr SA  
Aigle

### **Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Zwahlen et Mayr SA, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau de variation des fonds propres, le tableau de flux de trésorerie et les notes (pages 13 à 34) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

#### *Responsabilité du Conseil d'administration*

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

#### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

---

PricewaterhouseCoopers SA, avenue C.-F. Ramuz 45, case postale, 1001 Lausanne  
Téléphone: +41 58 792 81 00, Téléfax: +41 58 792 81 10, [www.pwc.ch](http://www.pwc.ch)

PricewaterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

*Autre information*

Les comptes annuels de Zwahlen et Mayr SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012 ont été audités par un autre organe de révision, qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces comptes annuels dans le rapport daté du 3 avril 2013.

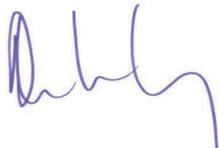
**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA



Dominique Lustenberger  
Expert-réviseur  
Réviser responsable



Marc Ausoni  
Expert-réviseur

Lausanne, le 26 mars 2014

## Gouvernance d'entreprise

L'organisation et les principes de la comptabilité et du contrôle financier de Zwahlen & Mayr SA répondent aux exigences de la loi, aux recommandations du Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise (CSBP), à la directive Corporate Governance (DCG) de la SIX Swiss Exchange entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2002 et de ses révisions jusqu'au 31 décembre 2013 ainsi qu'aux statuts de la société. Sauf mention spécifique, les informations données dans ce rapport reflètent la situation au 31.12.2013.

### 1. Structure du groupe et actionariat

#### 1.1. Structure du Groupe

Zwahlen & Mayr SA, fondée le 21 juillet 1948 dont le siège se trouve au chemin des Isles, Zone industrielle 2 à Aigle en Suisse, regroupe une unité de production Constructions Métalliques et une unité de production Tubes Inox.

Comme mentionné dans notre dernier rapport annuel, la société a cessé son activité ZM Energy durant l'année 2012.

Elle détient une seule participation (100 %) la société Efimex SA, entreprise générale de construction, ayant son siège social à Aigle, au capital de CHF 600'000.

Zwahlen & Mayr SA est cotée au SIX Swiss Exchange depuis le 2 août 1996 sous le code ISIN **ZWM CH0002661731** et numéro de valeur **266'173**.

Au 31 décembre 2013, la capitalisation boursière de Zwahlen & Mayr SA s'élevait à **CHF 19'296'000.-**

Au 28.02.14, la capitalisation boursière de Zwahlen & Mayr SA s'élevait à **CHF 17'718'150.-**.

#### 1.2. Actionnaires principaux

Au 31 décembre 2013, les actionnaires principaux de Zwahlen & Mayr SA étaient :

Nom	Actions détenues (nominatives)	Droit de vote en %
Sitindustrie Suisse SA	25'000	35.61
Intesa Sanpaolo Holding International SA	5'000	7.12

Nom	Actions détenues (porteurs)	Droit de vote en %
Sitindustrie Suisse SA	24'453	34.83
Personalvorsorgestiftung von Roll Infratec AG	2'650	3.77

La société Sitindustrie Suisse SA est détenue à 100% par la société Cimolai depuis le 29 mars 2012.

La société n'a pas connaissance de pacte d'actionnaires sur les actions de Zwahlen & Mayr SA.

#### 1.3. Participations croisées

Il n'existe aucune participation croisée.

## **2. Structure du capital**

### **2.1. Capital émis et entièrement libéré**

Le capital-actions émis de Zwahlen & Mayr SA s'élevait au 31 décembre 2013 à CHF 14'040'000.- Il est entièrement libéré.

### **2.2. Indications spécifiques concernant le capital autorisé et conditionnel**

Zwahlen & Mayr SA n'a pas émis de capital autorisé ni conditionnel.

### **2.3. Modification du capital**

Il n'y a pas eu de modification de capital intervenue au cours des trois derniers exercices.

### **2.4. Actions et bons de participation**

Le capital-actions de Zwahlen & Mayr SA est divisé en 70'200 actions d'une valeur nominale de CHF 200 chacune, toutes entièrement libérées, dont 30'000 actions nominatives numérotées de 1 à 30'000 et 40'200 actions au porteur numérotées de 1 à 40'200.

Chaque action donne droit à une voix lors de l'assemblée générale, ainsi qu'à un dividende proportionnel à la valeur nominale de l'action.

Seules les actions au porteur sont cotées à la bourse SIX Swiss Exchange.

Il n'existe pas de bons de participation.

### **2.5. Bons de jouissance**

Il n'existe pas de bons de jouissance.

### **2.6. Restrictions de transfert et inscription des "nominees"**

Toutes les cessions ou transmissions d'actions nominatives sont soumises à l'agrément préalable du conseil d'administration. Cette restriction vaut également pour la constitution d'un usufruit ou d'un gage. En 2013 aucune demande à cet égard n'a été soumise au conseil d'administration. Le conseil d'administration peut refuser d'inscrire un acquéreur d'actions nominatives en tant qu'actionnaire à part entière, si le nombre d'actions qu'il détient dépasse 10% du total des actions nominatives inscrites au Registre des actionnaires.

Les personnes morales et les sociétés de personnes ayant la capacité juridique qui se sont regroupées entre elles par des liens en capital et/ou en voix, par le biais d'une direction unique ou sous une forme analogue, ainsi que des personnes physiques ou morales, ou des sociétés de personnes qui agissent de façon coordonnée en vue d'éviter les restrictions en matière d'inscription, sont considérées comme un seul acquéreur du point de vue de cette disposition.

Le conseil d'administration peut également refuser l'inscription au Registre des actions si, sur sa demande, l'acquéreur n'a pas déclaré expressément avoir acquis les actions en son propre nom ou pour son propre compte.

Les titres nominatifs émis, actions ou certificats d'actions, mentionnent expressément que leur transfert et leur nantissement sont soumis à l'agrément du conseil d'administration, avec référence à l'article correspondant des statuts.

La levée des privilèges statutaires et des restrictions de transfert peut être décidée à la majorité simple des actionnaires, conformément au Code des obligations.

## 2.7. Emprunts convertibles et options

Il n'existe pas d'emprunts convertibles, ni d'options.

## 3. Conseil d'administration

### 3.1A Membres du conseil d'administration.

**Jean-Claude Badoux**, Professeur, Dr es sciences et Dr hc, administrateur de Zwahlen & Mayr SA depuis 1999, est devenu président du conseil d'administration depuis le 29 avril 2011. Il est président honoraire de l'EPFL. Il a siégé au conseil d'administration du groupe Coop et de son bureau jusqu'à juin 2005, ainsi qu'à celui du CSEM (Centre suisse d'électronique et microtechnique) jusqu'à fin 2004. En 2014, il est administrateur de la Société des éditions techniques universitaires à Zurich et Président du Conseil d'Honneur de la SIA. Il a été jusqu'à fin 2011 Vice-président de la Fédération Mondiale des Organisations d'ingénieurs (FMOI, 17 millions d'ingénieurs). De nationalité suisse, il réside en Suisse.

**Carmelo Bottecchia**, est administrateur et vice-président de Zwahlen & Mayr SA depuis avril 2012. Il possède un diplôme d'ingénieur en aéronautique de l'Ecole Polytechnique de Milan. De 1977 à 2003, il a exercé différentes fonctions directoriales pour le compte de plusieurs sociétés, notamment celle de directeur technique et commercial de la société Cimolai, de 1977 à 1991. A partir de 2003 et jusqu'à ce jour, il a repris une responsabilité de direction commerciale au sein du groupe Cimolai tout en assumant en parallèle différentes fonctions d'administrateur pour le compte d'autres sociétés à savoir Rental services et CPC SRL. Il est également administrateur de la société Sitindustrie Suisse SA actionnaire majoritaire de Zwahlen & Mayr SA. De nationalité italienne, il réside en Italie.

**Roberto Raggiotto**, est administrateur de Zwahlen & Mayr SA depuis avril 2012. Il est licencié en économie de l'Université de Trieste et possède également un diplôme de comptabilité. Il travaille depuis 1996 pour le compte du groupe Cimolai, auprès duquel il a exercé successivement les fonctions de comptable, de responsable du contrôle de gestion et enfin, depuis 2008, de directeur administratif et financier. En avril 2011 il devient administrateur de la société Romaro Engineering SRL en Italie. De nationalité italienne, il réside en Italie.

**Pierpaolo Rossetto**, est administrateur de Zwahlen & Mayr SA depuis avril 2012. Il possède un diplôme d'ingénieur de l'Université de Padoue. Depuis 30 ans, il travaille pour le compte de la société Cimolai, pour laquelle il a exercé différentes fonctions, notamment celles de chef de projet, de manager puis de directeur. M. Rossetto possède une très vaste expérience dans la fourniture et l'assemblage de structures métalliques complexes telles que des ponts, des viaducs ou des bâtiments. De nationalité italienne, il réside en Italie.

### 3.1.B Membres du conseil d'administration.

**MM. Bottecchia, Raggiotto et Rossetto** sont employés de la Société Cimolai Spa dans laquelle ils ont un rôle de direction opérationnelle comme indiqué dans le descriptif ci-dessus.

## 3.2. Autres activités et groupement d'intérêt

Aucun membre du conseil d'administration et de la direction n'a d'autres fonctions importantes que celles figurant dans les profils des membres du conseil d'administration (chiffre 3.1)

## 3.3. Interdépendances

Abrogé

### 3.4. Election et durée du mandat

#### 3.4.1. Procédure d'élection et limitations de la durée du mandat

L'assemblée générale élit individuellement pour une durée d'un an :

- Les membres du Conseil d'Administration
- Le Président du Conseil d'Administration
- Les membres du Comité de rémunération
- Le représentant indépendant des actionnaires minoritaires

A titre exceptionnel, le représentant indépendant des actionnaires minoritaires pour la période avril 2014 à avril 2015 sera désigné par le conseil d'administration comme prévue dans l'article 30 alinéa 1 de l'ordonnance contre les rémunération abusives.

Toutes les personnes élues au sein des organes ci-dessus sont rééligibles.

La limite d'âge des membres du conseil est, en règle générale, fixée à 75 ans.

#### 3.4.2. Première élection et terme du mandat

<b>Nom</b>	<b>Nationalité</b>	<b>Année de naissance</b>	<b>Titre</b>	<b>Membre depuis</b>	<b>Terme mandat</b>	<b>Exécutif/ non exécutif</b>
Jean-Claude Badoux	CH	1935	Président	18.06.1999	Avril 2014	non exécutif
Carmelo Bottecchia	I	1948	Vice-Président	30.04.2012	Avril 2014	non exécutif
Roberto Raggiotto	I	1969		30.04.2012	Avril 2014	non exécutif
Pierpaolo Rossetto	I	1956		30.04.2012	Avril 2014	non exécutif

### **3.5. Organisation interne**

#### *3.5.1. Répartition des tâches au sein du conseil d'administration*

Outre les tâches inaliénables et intransmissibles décrites par la loi, le conseil d'administration définit les objectifs stratégiques et attribue les moyens humains et financiers pour les réaliser. Il examine régulièrement les règlements et directives qu'il a édictés et les adapte en fonction des besoins. Il contrôle en particulier l'efficacité des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne (SCI) de la société, ainsi que l'observation stricte du Règlement de cotation et des autres dispositions applicables de la SIX Swiss Exchange SA.

Le président du conseil d'administration assure la direction du conseil dans l'intérêt de la société. Il veille à ce que la préparation, la délibération, la prise de décisions et l'exécution de celles-ci se déroulent correctement. Il est le garant de l'information des membres du conseil et veille, en collaboration avec la direction, à mettre à leur disposition en temps utile les documents nécessaires.

Le conseil d'administration a institué trois comités du conseil : le comité exécutif, le comité d'audit et le comité de rémunération et nomination.

#### *3.5.2. Composition, attributions et délimitation des compétences des comités du conseil d'administration*

##### **Comité exécutif du conseil**

La supervision de la gestion courante de la société est déléguée au comité exécutif du conseil d'administration formé de MM. Jean-Claude Badoux (président), Carmelo Bottecchia, Roberto Raggiotto et Pierpaolo Rossetto.

Le comité exécutif du conseil agit conformément à la stratégie décidée par le conseil d'administration et dans l'intérêt de la société. Il se tient régulièrement au courant de la marche des affaires, et contrôle le respect des budgets et l'application des procédures d'acquisition et de réalisation des affaires. Il s'assure que les risques significatifs de l'entreprise sont identifiés et maîtrisés. Il dispose dans ce cadre d'une compétence décisionnelle.

##### **Comité d'audit**

Le comité d'audit est formé de MM. Roberto Raggiotto (président) et Pierpaolo Rossetto. Il bénéficie d'un accès sans restriction à tous les collaborateurs, documents, livres, archives et locaux de la société.

Le comité d'audit supervise les processus internes de reporting financier de la société et évalue l'efficacité du système de contrôle interne (SCI) ainsi que de l'organe de révision externe. Il s'assure de l'indépendance de ce dernier et du suivi de ses recommandations par la direction. Il veille à la conformité de la comptabilité aux règles applicables en la matière et à la mise à disposition des collaborateurs des unités de production des informations financières indispensables à la conduite des affaires. Il dispose dans ce cadre d'une compétence décisionnelle.

Il fournit au conseil d'administration des recommandations relatives à la présentation des comptes statutaires et consolidés à l'assemblée générale.

##### **Comité de rémunération et de nomination**

Le comité de rémunération et nomination est composé de MM. Jean-Claude Badoux (président) et Carmelo Bottecchia.

Le comité de rémunération et de nomination supervise la politique de rémunération de la société. Il veille à ce que les rémunérations soient en ligne avec le niveau pratiqué par les entreprises de la branche et en rapport avec la contribution réelle au succès de l'entreprise, sans créer de fausses incitations.

Jusqu'à l'assemblée générale 2015, il dispose d'une compétence décisionnelle en matière de rémunération des membres du conseil d'administration, de la direction et des membres des comités de direction des unités de production.

Dès l'assemblée générale 2015, il préparera à l'attention du Conseil d'Administration un rapport de rémunération qui sera soumis à l'assemblée générale.

Il prépare la procédure soumettant à l'assemblée générale des actionnaires les propositions de nomination d'administrateurs et propose au conseil d'administration les candidatures de membres de la direction, après avoir si nécessaire entendu les candidats.

### 3.5.3. Méthode de travail du conseil d'administration et de ses comités

**Le conseil d'administration** se réunit aussi souvent que les intérêts de la société l'exigent, mais au moins quatre fois par an, soit tous les trimestres. La durée moyenne des séances est de 4 heures. L'ordre du jour et la documentation nécessaire sont envoyés avant les séances aux membres du conseil. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal. Les directeurs sont, dans la règle, invités à participer à tout ou partie des séances avec voix consultative. En 2013, le conseil d'administration a tenu cinq séances, sur convocation de son président.

**Le comité exécutif du conseil** se réunit généralement 1 fois par trimestre en alternance avec une séance du conseil d'administration. Si la marche des affaires l'exige le président peut convoquer des séances. La durée moyenne des séances est de 4 heures. Le directeur général et les directeurs-adjoints sont invités à participer aux séances avec voix consultative. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal envoyé à tous les membres du conseil d'administration pour leur information. En 2013, le comité exécutif a tenu 4 séances.

**Le comité d'audit** tient au minimum deux séances par année, sur la base des boucllements au 30 juin et au 31 décembre. La durée moyenne des séances est de 3 heures. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal envoyé à tous les membres du conseil d'administration pour leur information. En 2013, le comité d'audit a tenu 2 séances, sur convocation de son président.

**Le comité de rémunération et de nomination** se réunit au moins deux fois par année, en janvier pour approuver les augmentations de salaire proposées par la direction, arrêter les salaires des directeurs et des membres des comités de direction, et au cours du 1er trimestre pour préparer les propositions de nomination à présenter au conseil d'administration, décider la part variable de la rémunération des cadres. La durée moyenne des séances est de 2 heures. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal. En 2013, le comité de rémunération et de nomination a tenu deux séances, sur convocation de son président.

Chaque comité prépare et instruit à l'attention du conseil d'administration les dossiers relatifs à leurs sphères de compétences.

Les administrateurs peuvent poser, lors des séances du conseil, toutes questions relatives à l'activité des comités précités.

## 3.6. Compétences

Outre les attributions intransmissibles et inaliénables découlant de l'art. 716a CO, le conseil d'administration se réserve en particulier les compétences suivantes :

- définition de la stratégie, en particulier du développement de secteurs d'activité et de marchés nouveaux,
- création ou dissolution des succursales et des sociétés détenues directement ou indirectement par l'entreprise,
- modification du capital - actions des sociétés détenues directement ou indirectement,
- détermination des règles applicables à l'acquisition ou à la vente des actions de la société,
- approbation du budget annuel de la société, du budget consolidé, de leurs adaptations en cours d'année et des investissements non prévus au budget,
- approbation des comptes annuels soumis à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, et examen régulier des garanties financières et autres engagements hors bilan.

Le conseil d'administration a délégué la conduite opérationnelle de l'ensemble de la société à un seul directeur général, Monsieur Eric Aigroz. Il assume seul la pleine responsabilité de la conduite de la société, en particulier de la coordination des activités des unités de production, déchargeant ainsi le comité exécutif de toute tâche de nature opérationnelle.

La gestion de l'administration et des finances est confiée à un directeur administratif et financier, qui porte la responsabilité de la gestion de son domaine de compétence, en particulier du bon fonctionnement du Système de contrôle interne (SCI). Ce directeur apporte en outre au directeur général et à ses collaborateurs le soutien administratif et financier nécessaire à la bonne marche des deux unités de production (comptabilité industrielle, suivi des encaissements, gestion de la trésorerie, étude du financement d'investissements, etc.).

### 3.7. Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la direction

Avant chaque séance ordinaire du conseil d'administration, la direction de la société établit et fait parvenir aux administrateurs un document présentant les éléments importants de la marche des affaires de chacune des deux unités de production et d'Efimex SA (entrées et portefeuille des commandes, chiffres d'affaires, résultats arrêtés à la fin du mois précédent, état des investissements, comparaison avec le budget, mention des affaires déficitaires, des litiges et des risques, etc.), le compte de perte et profits et le bilan de la société, l'état de la trésorerie, les garanties et les engagements hors bilan, la relève et la formation du personnel, et un rapport sur les systèmes qualité, sécurité, environnement (QSE), de contrôle interne (SCI) et de gestion des risques. Ces éléments sont présentés par le directeur général, le directeur administratif et financier et les directeurs-adjoints et le cas échéant, commentés par les membres du comité exécutif. Les administrateurs peuvent ainsi obtenir toutes les informations souhaitées et faire toutes propositions utiles à la bonne marche de la société.

De même, avant chaque réunion ordinaire du comité exécutif, la direction de la société établit et fait parvenir aux membres de ce comité, un document présentant les éléments importants de la marche des affaires de chacune des deux unités de production et d'Efimex SA (entrées et portefeuille de commandes, chiffres d'affaires, résultats arrêtés à la fin du mois précédent, état des investissements, comparaison avec le budget, mention des affaires déficitaires, des litiges et des risques, etc.), éléments présentés et commentés par le directeur général et les directeurs-adjoints concernés.

En 2013, le président a tenu en outre 2 séances d'information avec le directeur général et le directeur administratif et financier. La description du système de gestion des risques figure dans les annexes aux comptes statutaires à la page 55.

## 4. Direction

### 4.1. Membres de la direction

Le directeur général est assisté dans sa tâche par deux comités de direction, un dans chaque unité de production, qu'il préside personnellement et dont les membres ont voix consultative.

En 2013, les deux comités de direction sont composés comme suit :

#### Comité de direction de l'unité Constructions Métalliques

Nom	Nationalité	Année de naissance	Titre
Eric Aigroz	CH	1957	Directeur général
Yves Bosson	CH	1961	Directeur adm. et financier
Stefan Walt	CH	1963	Directeur adjoint CM (Suisse)
Christian Charpin	CH/F	1955	Directeur adjoint CM (EU)
Nadir Moussaoui	CH	1970	Ingénieur soudure
Patrick Jacques	F	1963	Responsable production
François Rappo	CH	1955	Responsable Q.S.E.

**Eric Aigroz** est directeur général de la société depuis le 1er avril 2008, après avoir été directeur de l'unité de production Tubes Inox depuis juillet 2000. Titulaire d'un diplôme d'ingénieur ETS en mécanique, il a occupé de 1981 à 1984 la fonction de responsable de production auprès de Steiger SA. Entré au service du groupe en février 1985, il est d'abord responsable de production d'Efimex SA, filiale à 100 % de Zwahlen & Mayr SA, puis, dès 1994, du secteur tubes soudés de l'unité de production Tubes Inox. De nationalité suisse, il réside en Suisse.

**Yves Bosson** assume la charge de directeur administratif et financier depuis le 1er septembre 2008. Il est titulaire d'un diplôme d'expert en finance et controlling. Après six années d'activité auprès d'ATAG Fiduciaire Générale SA, il est entré au service de la société DuPont Polymer Powders Switzerland comme chef administratif et financier. Il a ensuite participé à l'implémentation de projets informatiques de gestion comptable et financière dans les diverses unités européennes du groupe DuPont de Nemours. Il est conseiller général de Bulle depuis 2010. A la suite de l'assemblée générale du 30 avril 2013, il devient secrétaire hors conseil de la société Zwahlen & Mayr SA. De nationalité suisse, il réside en Suisse.

**Stefan Walt** est depuis avril 2008 directeur adjoint de l'unité Constructions métalliques, avec la responsabilité des activités sur le territoire national et du service Ventes & Marketing. Titulaire d'un diplôme d'ingénieur civil de l'EPFL, il est entré au service de la société en février 2001 en qualité d'ingénieur responsable d'affaires. Auparavant, il a occupé durant 13 ans la fonction d'ingénieur chef de projet dans les bureaux d'ingénieurs Boss à Renens, puis H. Ruppen à Monthey. De nationalité suisse, il réside en Suisse.

**Christian Charpin** est depuis avril 2008 directeur adjoint de l'unité Constructions métalliques, avec la responsabilité des activités à l'étranger. Entré au service de la société en octobre 2006, comme directeur d'Efimex Entreprise générale, société du groupe Zwahlen & Mayr, charge qu'il exerce toujours, il a été nommé gérant de la succursale ZM-France en juillet 2007. Ingénieur diplômé de l'IPI de Colmar (F), il a exercé son activité dans diverses sociétés du groupe Bouygues durant près de quinze ans, avant de diriger, huit années durant, l'entreprise générale de construction SEICCF active en Pologne, Hongrie, Roumanie et Russie. Double national suisse et français, il réside en Suisse.

**Nadir Moussaoui** est Ingénieur en soudure. Entré dans la société en 2002 comme responsable d'affaires, il a été nommé fondé de pouvoir en 2006. Il est titulaire d'un diplôme d'ingénieur civil de l'EPFL et d'un diplôme européen d'ingénieur en soudure. Après avoir été actif durant trois ans dans l'entreprise de constructions métalliques Sottas SA, il a passé quatre ans aux Etats-Unis, où il a obtenu un Master en sciences à l'université du Texas à Austin. De nationalité suisse, il réside en Suisse.

**Patrick Jacques** est chef de production, responsable des achats et de la fabrication en atelier, de la production des dessins à la livraison sur les chantiers. Il est titulaire d'un diplôme universitaire technologique dans le domaine du génie mécanique et productique. Entré au service de la société en août 2001 comme chef de production, il est nommé fondé de pouvoir en janvier 2002. Auparavant, il a occupé pendant 11 ans la fonction de responsable du département serrurerie inox au sein de la SA du Four électrique à Delémont. De nationalité française, il réside en Suisse.

**François Rappo** est responsable des systèmes qualité, sécurité, environnement et informatique de Zwahlen & Mayr SA. Il est entré dans la société en novembre 1992 comme chef d'atelier d'Efimex SA, société du groupe Zwahlen & Mayr. Il devient responsable en 1996 de l'assurance qualité de l'unité Tubes Inox. Nommé fondé de pouvoir le 1er janvier 2004, il est titulaire d'un CFC de constructeur, d'un diplôme de chargé de sécurité CFST et d'un postgrade HEG en management. De nationalité suisse, il réside en Suisse.

#### Comité de direction de l'unité Tubes Inox

Nom	Nationalité	Année de naissance	Titre
Eric Aigroz	CH	1957	Directeur général
Yves Bosson	CH	1961	Directeur adm. et financier
David Auer	CH	1966	Directeur commercial
Arnaud Marson	F	1975	Responsable production
François Rappo	CH	1955	Responsable Q.S.E.

**David Auer** est directeur commercial depuis janvier 2001. Titulaire d'un CFC d'employé de commerce, il est entré au service de la société en novembre 1998 comme chef de vente. Fondé de pouvoir depuis juillet 2000, il assume la tâche de responsable commercial de l'unité Tubes Inox. Avant son entrée dans la société, il a été chef de vente chez Rüegger SA à Crissier.

De nationalité suisse, il réside en Suisse.

**Arnaud Marson** est responsable de production en titre depuis janvier 2011. Titulaire d'un brevet de technicien supérieur en productique, Il est engagé en 2001 en qualité de responsable qualité environnement sécurité au sein de la fonderie A Neeser SA à Morges. En 2002 il entre au service de Zwahlen & Mayr comme responsable du contrôle qualité de l'unité tubes inox.

En 2009 il assume la coordination des productions Tubes Soudés et Tubes Etirés. Il est conseiller de la municipalité de Saint Gingolph en France depuis 2008.

De nationalité française, il réside en France.

Les comités de direction se réunissent aussi souvent que nécessaire, mais en général une fois par mois, afin de discuter de la marche des affaires et de l'activité opérationnelle des unités de production respectives. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal envoyé pour information aux membres du comité exécutif du conseil. Des membres de ce dernier peuvent assister aux séances, afin de se tenir au courant de la marche des affaires.

#### **4.2. Autres activités ou groupement d'intérêts**

Il n'y a pas d'autres activités importantes ou mandats politiques autres que ceux figurant ci-dessus dans les profils individuels des membres de la direction.

#### **4.3. Contrats de management**

Il n'existe pas de contrat de management confié à des tiers.

### **5. Rémunération, participations et prêts**

#### **5.1. Contenu et procédure des rémunérations et des programmes de participation**

Tous les membres du conseil d'administration reçoivent une rémunération fixe en fonction de leur responsabilité au sein du conseil et des comités. L'indemnité constante de couverture des frais qui était versée proportionnellement à la participation effective aux séances a été supprimée depuis l'exercice 2012. Le Conseil d'administration peut demander des prestations spécifiques à l'un de ses membres. La rémunération de celles-ci est fixée par le conseil qui la détermine en fonction du temps nécessaire et la complexité du sujet traité. Il n'est pas fait appel à des conseils extérieurs.

Les membres du conseil n'ayant pas de rôle exécutif, aucune des rémunérations ci-dessus ne dépend des résultats de la société.

Suite à la dernière assemblée générale de 2013, le Conseil d'Administration a été ramené de 7 à 4 membres. Le montant des honoraires n'a pas été ajusté en 2013 et aucun mandat spécifique n'a été demandé à un membre du Conseil d'Administration.

Les éléments ci-dessus expliquent la réduction de 40.6% de la somme globale versée aux administrateurs.

La rémunération des directeurs et du personnel d'encadrement comporte une part fixe et une part variable. Il n'existe pas de plan d'actions ni d'options afin de permettre aux administrateurs ou aux membres de la Direction d'obtenir des actions à des conditions avantageuses.

Chaque début d'année, le comité exécutif en accord avec le directeur général fixe des objectifs financiers globaux pour l'entreprise et plus spécifiquement à chaque unité de production. L'atteinte ou le dépassement de ces

objectifs détermine la part variable de la rémunération. Pour ce faire, la prime de base est majorée d'un coefficient variant de 0 à 2. Afin de tenir compte des performances individuelles, la prime attribuée sur la base des résultats quantitatifs est pondérée par un coefficient s'étalant de 0.8 à 1. L'attribution de ce coefficient est à la discrétion de la direction générale.

La rémunération variable peut représenter entre 0 et 20% d'un salaire annuel de 100'000 CHF et plus, et entre 0 et 12% d'un salaire inférieur à 100'000 CHF. Toutes les rémunérations sont payées en espèces, il n'a été fait aucun paiement en actions.

La rémunération variable pour 2013 représente en moyenne 2.37% du salaire annuel des ayants droits.

La fixation annuelle de la rémunération fixe des membres de la direction tient compte du coût de la vie ainsi que la moyenne des ajustements octroyés aux collaborateurs. Ces éléments peuvent être majorés ou minorés par décision du comité de rémunération en fonction de l'efficiencia de l'intéressé

La partie fixe de la rémunération aux membres de la Direction est restée inchangée en 2013 comparativement à 2012.

La rémunération des membres du conseil d'administration, des directeurs et des membres des comités de direction est fixée par le comité de rémunération et de nomination une fois par an, cas particuliers réservés.

Il n'est pas possible d'établir un benchmark sur les niveaux de rémunération, car les sociétés du secteur d'activité n'ont pas l'obligation de publier.

Aucun avantage ou prestation de sortie n'est prévu lors du départ d'un administrateur ou d'un membre de la direction de la société. En 2013 lors de leur départ, aucun administrateur n'a bénéficié d'avantages.

De même, il n'a pas été versé de primes d'arrivée (« golden handshakes ») lors de l'arrivée des nouveaux administrateurs.

Les rémunérations qui ont été versées en 2013 aux membres du conseil d'administration et aux membres de la direction figurent dans les annexes aux comptes statutaires, conformément à l'article 663b bis CO, pages 54 et 55.

## **6. Droits de participation des actionnaires**

### **6.1. Limitation et représentation des droits de vote**

Le conseil d'administration peut refuser d'inscrire un acquéreur d'actions nominatives en tant qu'actionnaire à part entière, si le nombre d'actions qu'il détient dépasse 10% du total des actions nominatives inscrites au Registre des actionnaires.

Les statuts de la société ne dérogent pas à l'article 689 CO en ce qui concerne le droit de participation des actionnaires à l'assemblée générale ou de la représentation de leurs actions par des tiers librement désignés.

### **6.2. Quorums statutaires**

L'assemblée générale prend ses décisions et procède aux élections conformément aux articles 703 et 704 CO.

### **6.3. Convocation de l'assemblée générale**

La convocation à l'assemblée générale se fait, vingt jours au moins avant la date de la réunion, par un avis inséré dans la Feuille officielle suisse du commerce. Elle figure en outre sur le site Internet de la société [www.zwahlen.ch](http://www.zwahlen.ch) sous la rubrique «investisseurs» et la sous-rubrique "communiqué de presse"

La convocation comporte les mentions exigées par l'art. 700 al.2 CO. Elle mentionne en outre la mise à disposition des actionnaires, au siège de la société, du rapport de gestion et du rapport du réviseur externe, vingt jours au moins avant l'assemblée.

#### **6.4. Inscription à l'ordre du jour**

Une demande d'inscription à l'ordre du jour doit être effectuée selon l'art. 699 al.3 et 4 CO.

Aux termes de l'art. 699 al. 3 CO, un ou plusieurs actionnaires représentant ensemble 10% pour cent au moins du capital-actions peuvent aussi requérir la convocation de l'assemblée générale. Des actionnaires qui représentent des actions totalisant une valeur nominale de 1 million de francs peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. La convocation et l'inscription d'un objet à l'ordre du jour doivent être requises par écrit en indiquant les objets de discussion et les propositions.

Conformément à l'art. 699 al. 4 CO, si le conseil d'administration ne donne pas suite à cette requête dans un délai convenable, la convocation est ordonnée par le juge, à la demande des requérants.

Toute demande d'inscription d'un objet à l'ordre du jour doit être reçue par la société au plus tard le 28 février de l'année de l'assemblée générale. Ce délai et la date limite sont rappelés dans la convocation publiée dans la Feuille officielle suisse du commerce.

#### **6.5. Inscription au registre des actions**

La société ne connaît pas de règle statutaire régissant la date limite d'inscription des détenteurs d'actions nominatives au registre des actionnaires.

### **7. Prise de contrôle et mesures de défense**

#### **7.1. Obligation de présenter une offre**

La société n'a pas de clause d'opting out / opting up dans ses statuts.

#### **7.2. Clauses relatives aux prises de contrôle**

Il n'existe aucune clause relative aux prises de contrôle dans la société. Zwahlen & Mayr SA n'a notamment pas conclu d'accord relatif aux prises de contrôle avec les membres du conseil d'administration, le directeur général ou d'autres membres dirigeants.

### **8. Organe de révision**

#### **8.1. Durée du mandat de révision et durée de fonction du réviseur responsable**

L'assemblée générale des actionnaires du 30 avril 2013 a nommé comme réviseur externe, pour un an, la société de révision PricewaterhouseCoopers SA à Lausanne.

Le réviseur responsable du mandat de révision 2013 est M. Dominique Lustenberger.

## 8.2. Honoraires de révision

Les honoraires 2013 de PricewaterhouseCoopers SA pour l'audit intermédiaire et final représentent un montant de CHF 57'000.–.

## 8.3. Honoraires supplémentaires

Aucun honoraire supplémentaire n'a été facturé pour l'exercice 2013.

## 8.4. Instruments de surveillance et de contrôle relatifs à l'organe de révision

Le comité d'audit du conseil d'administration a pour tâche de contrôler régulièrement l'efficacité du réviseur externe et de s'assurer de la qualité, de l'intégrité et de la transparence de ses rapports. Il analyse avant l'audit final le programme et les procédures y relatives. A l'issue, en collaboration avec les réviseurs, il examine les résultats. Avant l'assemblée générale, le comité d'audit évalue les performances, l'indépendance et les honoraires du réviseur. Sur la base de son étude, il propose au conseil d'administration de soumettre sa candidature à l'assemblée des actionnaires.

La vérification du SCI est faite de manière régulière ou sous mandat du comité d'audit. Sur la base des constatations qui en résultent, des recommandations sont faites au comité d'audit afin d'améliorer son efficacité.

En 2013, le suivi et le développement du SCI a fait l'objet de 2 séances entre le comité d'audit et la direction.

Le réviseur externe établit deux management letters, l'une pour les comptes intermédiaires du 30 juin, l'autre pour les comptes annuels 31 décembre. Elles contiennent des observations relatives aux postes importants du compte de pertes et profit et du bilan, ainsi que des recommandations pour remédier aux faiblesses constatées dans l'organisation. Les management letters sont présentées au comité d'audit et commentées par le réviseur.

L'organe de révision s'est réuni avec le comité d'audit 2 fois durant l'année sous revue.

## 9. Politique d'information

La société donne régulièrement des informations commerciales et financières sur

- les modifications de l'organisation de la société,
- les constructions importantes en cours,
- les références de l'unité Constructions métalliques,
- les résultats financiers semestriels et annuels de la société.

La personne de contact pour toute information est : M. Yves Bosson Directeur Administratif et Financier (yves.bosson@zwahlen.ch) adresse postale : Zwahlen & Mayr SA, case postale 17 1860 Aigle, Suisse, téléphone 024.468.46.46, téléfax 024.468.46.00.

Les informations financières sont publiées dans le respect des règles édictées par SIX concernant la publicité événementielle, les communiqués étant disponibles lors de leur diffusion simultanément sur le site Internet de la société [www.zwahlen.ch](http://www.zwahlen.ch). Le lien «investisseurs» situé sur la page d'accueil du site permet un accès direct aux renseignements. Les informations générales et les données financières et de gouvernance d'entreprise sont disponibles en principe en français (système Push, lien : [http://www.zwahlen.ch/p\\_i\\_accueil.html](http://www.zwahlen.ch/p_i_accueil.html)). Les personnes qui souhaitent recevoir les informations financières de la société peuvent s'inscrire à une liste d'envoi à partir d'un formulaire publié sur le site (système pull, lien : [http://www.zwahlen.ch/formulaire\\_contact\\_financier.html](http://www.zwahlen.ch/formulaire_contact_financier.html)).

Les informations sur les résultats semestriels sont en outre communiquées dans les principaux journaux économiques de Suisse. Le rapport annuel de gestion est disponible sur demande auprès de l'administration de la société.



## COMPTES STATUTAIRES

### Bilan

En KCHF

#### ACTIF

	31.12.2013	31.12.2012
Liquidités et équivalents de liquidités	3'346	3'241
Créances clients	10'044	11'857
Créances clients, parties liées	1'227	572
Créances fiscales	2'082	3'191
Autres créances	517	1'152
Stocks	7'384	7'675
Travaux en cours	59'907	55'519
Travaux en cours, parties liées	2'695	3'772
<b>Total actifs circulants</b>	<b>87'202</b>	<b>86'979</b>
Terrains et immeubles	9'867	10'839
Installations techniques et équipements	2'090	2'604
Outillage industriel et commercial	790	460
Autres immobilisations corporelles	267	224
Immobilisations en cours	1'074	640
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>14'088</b>	<b>14'767</b>
Autres immobilisations incorporelles	4	47
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>4</b>	<b>47</b>
<b>Total actifs immobilisés</b>	<b>14'092</b>	<b>14'814</b>
<b>Total actifs</b>	<b>101'294</b>	<b>101'793</b>

## COMPTES STATUTAIRES

### Bilan

En KCHF

#### PASSIF ET FONDS PROPRES

	31.12.2013	31.12.2012
Dettes bancaires	11'758	8'509
Fournisseurs	11'491	11'401
Fournisseurs, parties liées	-	2'142
Avances reçues sur commandes	48'298	48'945
Dettes fiscales	25	116
Autres créanciers	2'362	3'668
Part à court terme des engagements de leasing	176	173
Provision p/frais de recherche et développement	400	400
Provisions p/litige et risques produits	420	1'030
Provision p/risques industriels et travaux de garantie	1'377	1'377
<b>Total engagements à court terme</b>	<b>76'307</b>	<b>77'761</b>
Engagements de leasing à long terme	182	307
<b>Total engagements à long terme</b>	<b>182</b>	<b>307</b>
Capital-actions	14'040	14'040
Réserves générales	2'671	2'671
Réserves spéciales	1'100	1'100
Report de l'exercice précédent	5'914	7'052
Résultat de l'exercice	1'080	(1'138)
<b>Total fonds propres</b>	<b>24'805</b>	<b>23'725</b>
<b>Total passifs et fonds propres</b>	<b>101'294</b>	<b>101'793</b>

## COMPTES STATUTAIRES

### Compte de résultat

#### En KCHF

	2013	2012
Chiffre d'affaires net	87'162	88'509
Autres produits d'exploitation	81	147
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>87'243</b>	<b>88'656</b>
Matières premières, consommables et marchandises	(26'835)	(33'351)
Services, jouissance de biens de tiers	(27'146)	(22'237)
Frais de personnel	(29'402)	(30'992)
Autres charges d'exploitation	157	(949)
<b>Résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA)</b>	<b>4'017</b>	<b>1'127</b>
Amortissements	(2'492)	(2'167)
<b>Résultat opérationnel (EBIT)</b>	<b>1'525</b>	<b>(1'040)</b>
Charges financières	(384)	(328)
Produits financiers	(61)	230
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>1'080</b>	<b>(1'138)</b>
Impôts sur le bénéfice	-	-
<b>Résultat net de la période</b>	<b>1'080</b>	<b>(1'138)</b>

## COMPTES STATUTAIRES

### Annexe

#### En KCHF

	31.12.2013	31.12.2012
<b>Engagements en faveur de tiers (nombre)</b>	<b>65</b>	<b>67</b>
<b>Cautionnements et garanties sur trav. effectués</b>	<b>8'844</b>	<b>14'131</b>
Unité constructions métalliques	8'676	13'722
Unité tubes inox	168	409
<b>Accréditifs</b>		<b>839</b>
<b>Restrictions de propriété pour propres engagements</b>		
Actifs mis en gage en garantie de propres engagements		
Valeur au bilan	9'867	10'839
Constitution de gages	11'200	8'800
Utilisation de gages	9'200	6'000
<b>Engagements de leasing opérationnels</b>	<b>27</b>	<b>4</b>
<b>Valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles</b>		
Immeubles	34'365	34'365
Machines, installations, marchandises et mobilier	50'800	50'800

#### Participations importantes

Société	But	Capital de la société	Quote-part de participation	
			2013	2012
Efimex SA, Aigle	Etude, planification et réalisation de constructions de toute nature	CHF 600'000	100%	100%

#### Indications sur les actionnaires importants

Nom	Actions détenues (nominatives)	Droit de vote en %
Sitindustrie Suisse SA	25'000	35.61
Intesa Sanpaolo Holding International SA (anciennement Sanpaolo IMI International SA)	5'000	7.12

Nom	Actions détenues (porteurs)	Droit de vote en %
Sitindustrie Suisse SA	24'453	34.83
Personalvorsorgestiftung vonRoll infratec AG	2'650	3.77

## COMPTES STATUTAIRES

### Annexe

#### Rémunération des principaux dirigeants

Conseil d'Administration en CHF		2013		Total
		Indemnités	Mandat	
Badoux Jean-Claude	Président	30'000		30'000
Bottecchia Carmello	Vice-Président	25'000		25'000
Rossetto Pierpaolo	Membre	15'000		15'000
Raggiotto Roberto	Membre	15'000		15'000
<b>Total Conseil d'Administration</b>		<b>85'000</b>	<b>-</b>	<b>85'000</b>

Conseil d'Administration en CHF		2012		Total
		Indemnités	Mandat	
Badoux Jean-Claude	Président	30'000		30'000
Bottecchia Carmello	Vice-Président	25'000		25'000
Schupp Pierre-Dominique	Secrétaire	15'000		15'000
Galloovich Ippolito	Membre	15'000		15'000
Schmalz Peter	Membre	15'000	13'000	28'000
Rossetto Pierpaolo	Membre	15'000		15'000
Raggiotto Roberto	Membre	15'000		15'000
<b>Total Conseil d'Administration</b>		<b>130'000</b>	<b>13'000</b>	<b>143'000</b>

## COMPTES STATUTAIRES

### Annexe

#### Direction

en CHF		2013		Total
		Indemnités versées	Charges de prévoyance	
	Eric Aigroz	245'628	27'374	273'002
	Autres membres de la direction	1'175'128	130'667	1'305'795
<b>Total Direction</b>		<b>1'420'756</b>	<b>158'041</b>	<b>1'578'797</b>

en CHF		2012		Total
		Indemnités versées	Charges de prévoyance	
	Eric Aigroz	245'628	27'374	273'002
	Autres membres de la direction	1'175'128	130'667	1'305'795
<b>Total Direction</b>		<b>1'420'756</b>	<b>158'041</b>	<b>1'578'797</b>

#### Information sur l'évaluation des risques

Conformément aux exigences légales de l'art 663b du CO, Zwahlen & Mayr SA a procédé à l'évaluation des risques de la société. La direction a été mandatée par le Conseil d'administration afin de procéder à l'évaluation des risques. Des séances de travail ont été planifiées et exécutées par cette dernière dans le but d'établir une matrice des risques et de proposer une stratégie afin de pouvoir les diminuer ou les gérer. Le comité exécutif a participé à plusieurs de ces séances et notamment celles qui traitaient des points relevant de la stratégie d'entreprise. Sur la base des travaux de la direction, le Conseil d'administration a consacré une séance d'analyse des risques stratégiques et a validé les documents ainsi que les processus proposés.

Le Conseil d'administration et la Direction ont procédé en 2013 à une revue des risques.

Zwahlen & Mayr S.A., Aigle

	KCHF
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	5'914
Bénéfice de l'exercice 2013	1'080
<b>Bénéfice au bilan</b>	<b>6'994</b>

#### Proposition du Conseil d'administration :

Attribution à la réserve générale	54
Report en nouvel exercice	6'940
<b>Bénéfice au bilan</b>	<b>6'994</b>

Rapport de l'organe de révision  
à l'Assemblée générale de  
Zwahlen et Mayr SA  
Aigle

### **Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Zwahlen et Mayr SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe (pages 50 à 55) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

#### *Responsabilité du Conseil d'administration*

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### *Responsabilité de l'organe de révision*

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

#### *Opinion d'audit*

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

---

PricewaterhouseCoopers SA, avenue C.-F. Ramuz 45, case postale, 1001 Lausanne  
Téléphone: +41 58 792 81 00, Téléfax: +41 58 792 81 10, [www.pwc.ch](http://www.pwc.ch)

PricewaterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

*Autre information*

Les comptes annuels de Zwahlen et Mayr SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 ont été audités par un autre organe de révision, qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces comptes annuels dans le rapport daté du 3 avril 2013.

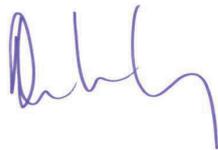
**Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA



Dominique Lustenberger  
Expert-réviseur  
Réviseur responsable



Marc Ausoni  
Expert-réviseur

Lausanne, le 26 mars 2014







ZWAHLEN&MAYR SA

**Zwahlen & Mayr S.A.**, zone industrielle 2, 1860 Aigle  
tél. 024 468 46 46 - fax 024 468 46 00  
e-mail [info@zwahlen.ch](mailto:info@zwahlen.ch) - [www.zwahlen.ch](http://www.zwahlen.ch)